

## Immatriculation et permis de conduire 15% plus cher?

par Norman DELISLE  
QUÉBEC (PC) — Le gouvernement étudie actuellement d'éventuelles hausses du coût des permis de conduire et des frais d'immatriculation des véhicules, a confirmé hier le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

Ce dernier était interrogé à l'Assemblée nationale par l'Opposition péquiste.

Le leader parlementaire du Parti québécois, le député Guy Chevrette, a affirmé que le dernier discours du budget prévoyait cette année des revenus additionnels de 41 millions \$ pour la Régie d'assurance-automobile du Québec.

"N'est-ce pas là une hausse des droits d'immatriculation et des permis de conduire de 15 pour cent?" a demandé M. Chevrette.

Le ministre des Transports Marc-Yvan Côté a reconnu que ces hypothèses étaient étudiées.

"Nous sommes à travailler effectivement sur des propositions qui visent à rééquilibrer un certain nombre de choses au niveau des différents permis, a dit le ministre. Ce travail prend une certaine dose de courage politique".

L'an dernier, les droits versés à la Régie atteignaient 279 millions \$. Le budget dévoilé la semaine dernière par le ministre des Finances Gérard-D. Lévesque indique que cette année, la Régie percevra 320 millions \$ en droits divers, soit 41 millions \$ de plus, une hausse de 15 pour cent.

### Opposition

L'Opposition péquiste a d'ailleurs utilisé les 45 minutes de période des questions à l'Assemblée nationale, hier, pour tenter, avec un succès mitigé, d'obtenir des précisions sur le budget de jeudi dernier.

C'est le chef de l'opposition Pierre Marc Johnson qui a ouvert le débat en tentant d'établir que des modifications aux pratiques comptables du gouvernement avaient permis de réduire le déficit de 241 millions \$.

Le premier ministre Robert Bourassa a rétorqué que ces nouvelles pratiques comptables



Le ministre Marc-Yvan Côté

avaient reçu l'aval du Vérificateur général du Québec, M. Rhéal Châtelain.

Pour sa part, le député péquiste de Lévis Jean Garon a voulu confondre le gouvernement dont les prévisions du taux d'inflation varient de 4,6 p.c. à 3 p.c., selon qu'elles proviennent du Discours du budget, des données de l'automne dernier ou d'autres sources.

De son côté, le député péquiste de Roberval Michel Gauthier a accusé le gouvernement d'avoir caché des revenus de 133 millions \$ en provenance d'Hydro-Québec. C'est du "camouflage", a-t-il accusé.

Encore une fois, M. Lévesque a rejeté cette accusation, estimant que les pratiques comptables du gouvernement étaient correctes.

En faisant état du gel par les libéraux de la taxe ascenseur sur l'essence à 37 pour cent, les péquistes se sont fait retourner l'accusation.

"Il faut avoir du culot pour se lever sur la question de la taxe ascenseur alors que ce sont ces gens-là qui l'ont inventée", a avancé le ministre des Finances en désignant les députés péquistes de la main.

Prêt de 2,6 millions \$ sans intérêt à son épouse

## Stevens clame son innocence

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — L'opposition aux Communes a tenté hier de forcer le ministre de l'Expansion industrielle et régionale à comparaître devant le Comité des Communes sur les privilèges et élections, pendant que le principal intéressé, Sinclair Stevens, affirmait en Chambre n'avoir jamais obtenu un prêt de 2,6 millions \$ et ne pas envisager de quitter le Cabinet.

C'était hier la sixième journée où refaisait surface la question des relations profitables entre la firme Magna International (bénéficiaire de subvention de 18,3 millions \$ du MEIR et responsable du prêt de 2,6 millions \$ consenti à l'épouse du ministre Stevens) et la banque coréenne Hanil, contrôlée par le constructeur automobile Hyundai (bénéficiaire des faveurs fédérales pour l'implantation d'une usine d'assemblage à Bromont).

Aux questions des libéraux John Nunziata et Don Boudria qui exigeaient des explications, sinon une démission, le ministre a clamé son innocence. "Mes intérêts personnels dans des entreprises, a-t-il déclaré, ont été placés dans une fiducie sans droit de regard et je ne vois pas pourquoi je ne devrais pas continuer à occuper mes fonctions de ministre de l'Expansion industrielle et régionale (MEIR).

### Magna et l'Opposition

La compagnie Magna International, reliée au prêt de 2,6 millions \$ consenti à l'épouse du ministre Sinclair Stevens, a effectué des démarches discrètes auprès des partis de l'Opposition aux Communes dans le but de redorer son image, terminée par la controverse qui entoure cette affaire depuis maintenant près d'une semaine, a appris hier la Presse Canadienne.

La firme Magna, fabricant de pièces d'automobiles de Toronto, a cherché à organiser une rencontre entre son président, M. Frank Stronach, et le chef libéral John Turner, afin de présenter sa version de "l'affaire Stevens", a indiqué hier un adjoint de M. Turner.

Le néo-démocrate Michael Cassidy a aussi déclaré à la Presse Canadienne que M. Stronach lui a personnellement demandé, vendredi dernier, un rendez-vous avec le leader du NPD Ed Broadbent.

L'adjoint de M. Turner a indiqué à la Presse Canadienne que les libéraux n'avaient pas donné suite à la requête de la firme torontoise et avaient plutôt offert d'organiser une rencontre entre le dirigeant de Magna et les députés libé-



(Laserphoto PC)

Sinclair Stevens s'est levé personnellement, hier, à la Chambre des Communes,

pour défendre sa cause dans l'affaire du présumé conflit d'intérêt.

seront contents d'apprendre que l'ancien gouvernement libéral, de 1982 à 1984, a accordé des subventions de 30 millions \$ à Magna pour financer jusqu'à 50 pour cent des projets, alors que notre gouvernement a accordé 18,1 millions \$ pour 18 pour cent (des projets).

"Les députés de cette Chambre, a-t-il ajouté,

seront contents d'apprendre que l'ancien gouvernement libéral, de 1982 à 1984, a accordé des subventions de 30 millions \$ à Magna pour financer jusqu'à 50 pour cent des projets, alors que notre gouvernement a accordé 18,1 millions \$ pour 18 pour cent (des projets).

"Les députés de cette Chambre, a-t-il ajouté,

seront contents d'apprendre que l'ancien gouvernement libéral, de 1982 à 1984, a accordé des subventions de 30 millions \$ à Magna pour financer jusqu'à 50 pour cent des projets, alors que notre gouvernement a accordé 18,1 millions \$ pour 18 pour cent (des projets).

"Les députés de cette Chambre, a-t-il ajouté,

## Travaux de construction d'un centre récréatif stoppés à Drummondville



(Photo La Tribune par Gérard Prince)

### La Ville donne un terrain qui ne lui appartient pas

par Gérard PRINCE

DRUMMONDVILLE — La Ville de Drummondville vient de faire cadeau d'un terrain pour la construction du deuxième Centre récréatif Saint-Jean-Baptiste... sans se rendre compte que ce terrain ne lui appartenait pas, mais était la propriété de la Commission scolaire.

C'est la situation pour le moins cocasse qui explique que les travaux de construction du centre, sur la 18e Avenue, soient interrompus depuis une semaine.

Le conseiller Robert Lafrenière a esquissé brièvement l'affaire à la dernière séance du conseil municipal et expliqué plus en détails hier cette situation étrange.

Toute l'affaire remonte à il y a 22 ans. La Commission scolaire achète dans le but de le céder à la ville (c'est inscrit dans le contrat) un vaste terrain borné par les 18e

et 20e avenues, par la rue Saint-Damase et par l'emplacement de l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

Le but est de créer un parc-école avec piste d'athlétisme et autres services récréatifs. Pendant plus de 20 ans, la Ville de Drummondville a effectué des travaux réguliers d'aménagement sur le terrain et installé de l'équipement.

Il y a quelques mois, quand le Centre récréatif Saint-Jean-Baptiste a annoncé son intention d'agrandir, la ville lui a généreusement of-

fert un terrain situé sur la 18e Avenue.

Les plans ont été dressés pour un édifice estimé à 400.000 \$, le permis de construction a été accordé par la ville, et la première pelletée de terre a été levée en grande solennité le 16 avril en présence de plusieurs personnalités. Le centre profitera de subventions de 200.000 \$ de Québec et de 75.000 \$ de la ville.

La construction était entreprise depuis une semaine (excavation, solage), quand un notaire, travaillant sur le dossier, remarqua que le terrain n'avait jamais appartenu à la ville, situation dont personne ne s'était aperçu chez les autorités municipales, ni chez les fonctionnaires, ni au service des permis de construction.

"C'est une situation pour le moins curieuse, qui a amené l'arrêt

des travaux", commente le conseiller Lafrenière. "Il a fallu faire vite: le Centre récréatif doit être ouvert au public en juillet".

C'est pourquoi, la semaine dernière, le maire Serge Ménard, le député provincial Jean-Guy St-Roch et d'autres personnes se sont rendues rencontrer le ministre de l'Éducation Claude Ryan pour faire régulariser sans délai la situation. Tant la Commission scolaire que la Ville de Drummondville, les deux organismes se sont entendus pour faire progresser au plus vite le dossier, pour éviter le retard des travaux.

Si tout se déroule conformément aux changements proposés, la construction pourrait reprendre d'ici une semaine et se terminer dans les délais prévus, sans coût supplémentaire.

## bonne journée!

127e jour de l'année  
Dieu n'aurait pu être partout et par conséquent,  
il créa les mères. (Proverbe juif)

### Sherbrooke

• Colloque sur l'entrepreneuriat: les femmes invitées à foncer

A 3

### Le monde

• Unité peu commune des Sept

B 1

### Les arts

• Le trompettiste Daniel Doyon dirigera une classe au Japon

B 6

### Les sports

• Les Flames triomphent 5-3

D 1

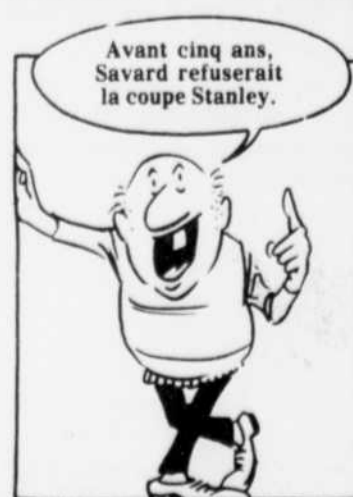
TEMPERATURE  
PLUIE: 6 — 18°C.  
DEMAIN: NUAGEUX

D-7

### Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-6
- BANDES DESSINÉES...C-8
- DÉCÈS.....C-11
- DE TOUT DE TOUS.....D-7
- FINANCE.....B-3
- PETITES ANNONCES...C-6
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '86.....C-1



# Le zonage presque entièrement remodelé Un grand remue-ménage se prépare au centre-ville

par François GOUGEON  
SHERBROOKE — Un grand remue-ménage, qui devrait cependant se faire en douceur selon ses responsables, se prépare pour le centre-ville de Sherbrooke dont le zonage sera presque entièrement remodelé.

La procédure, qui connaîtra une étape importante lors de l'assemblée de consultation du 2 juin, à l'Hôtel de ville, fait suite à l'adoption du programme particulier d'urbanisme du centre-ville, le mois dernier. Ce document, on s'en souviendra, identifie le concept d'organisation du territoire du centre-ville et est le fruit du travail d'un comité mis sur pied à cet effet et composé d'élus, de fonctionnaires et d'un représentant des citoyens. Le tout s'inscrit dans la foulée du dossier ReviCentre.

Maintenant que l'on a délimité les grands pôles de développement du centre-ville, tant commercial,

administratif, institutionnel que résidentiel, il reste à circonscrire le tout en fonction d'un nouveau plan de zonage. Le projet de règlement adopté par le conseil de ville à ce propos, et qui fera l'objet de la séance de consultation du 2 juin, comporte de nombreux changements par rapport au zonage présentement en vigueur. Mais il ne faut pas en déduire pour autant que les quelque 4.000 résidents que compte le centre-ville, dont le territoire s'insère au confluent des rivières Magog et St-François, ne s'y retrouveront plus du jour au lendemain. "Il ne s'agit pas de virer le monde à l'envers. Les modifications sont nombreuses, certes, mais dans l'ensemble, elles visent essentiellement à consolider des fonctions existantes ou encore à permettre de nouveaux usages compatibles avec la réalité d'aujourd'hui", a émis le responsable du dossier, l'urbaniste Jacques Goudreau.

Pour celui-ci, les exemples ne

manquent pas pour illustrer sa pensée. Ainsi, on peut songer à une modification qui ferait en sorte de permettre, sur la rue Wellington nord, la présence d'industries non polluantes aux étages. Toujours concernant cette artère commerciale majeure, le projet est à l'effet d'interdire l'implantation de bars et de discothèques au rez-de-chaussée des édifices. Ce type de commerce serait toutefois autorisé aux étages. Du côté de Wellington sud, au sud de Sanborn, il est question de permettre des commerces plus lourds qu'actuellement.

### Caractère résidentiel

En ce qui concerne les secteurs d'habitation, l'intervention vise à préserver et à consolider le caractère résidentiel. Par exemple, des amendements sont suggérés afin de limiter la hauteur des édifices à logements et d'y interdire la présence de tours d'habitation.

Bref, chaque zone voit ainsi les usages actuellement permis connaître différentes modifications. Seuls deux secteurs font bande à part et se voient coiffer du titre de "zone d'aménagement différé". Il s'agit d'une technique particulière de zonage par laquelle les territoires concernés n'ont en définitive aucun statut. Les droits acquis continuent de s'y appliquer tant que de nouveaux projets ne sont pas soumis.

La première des ces zones est celle du secteur de la Coopérative agricole, angle Belvédère et King, où l'on chuchote depuis longtemps que le groupe Marathon, propriétaire des terrains, songe à y ériger un hôtel et un centre des congrès. L'autre zone se retrouve en bordure de la rue Des Grandes-Fourches sud, au nord du pont Joffre, où l'on retrouve actuellement de vieux entrepôts. Le secteur, pratiquement à l'abandon, renferme un potentiel de développement qui, pour plusieurs, apparaît comme exceptionnel.

## Les conseillers Laflamme isolés Le projet de lien piétonnier écarté

par François Gougeon  
SHERBROOKE — Les conseillers sherbrookois Léonard et Jean-Yves Laflamme ont essuyé une sévère rebuffade de la part de leurs collègues, en rapport avec le projet de lien piétonnier entre le haut et le bas de la falaise du centre-ville, à la hauteur de la cathédrale St-Michel.

Selon les renseignements que La Tribune a réussi à faire confirmer hier de bonnes sources, le sujet a fait l'objet d'une discussion et d'un vote en atelier de travail à huis-clos, juste avant l'assemblée publique de lundi soir et ce, à la demande même du maire Jean Paul Pelletier.

Le maire, voulant savoir réellement ce que les élus pensent de certains éléments prévus au programme ReviCentre dont la mise en oeuvre doit débiter bientôt, a justement pris à partie le projet de lien piétonnier; une idée vieille de plus de 10 ans et poussée régulièrement, sous le présent conseil, par les conseillers Jean-Yves et Léonard Laflamme, entre autres.

Or, à la surprise générale, le vote se serait soldé par le compte de 10 à 2, ne laissant que ces deux élus en faveur de la proposition déjà arrêtée dans le document de la division de l'urbanisme sur les interventions envisagées au centre-ville. Des opposants rejoints hier, qui ont soutenu sous le couvert de l'anonymat que les deux conseillers Laflamme n'ont pas offert beaucoup de résistance — sans doute pour éviter la guerre, pensent-ils — ont en outre émis le fait que ce projet de lien piétonnier n'avait pas sa raison d'être. L'idée, on le sait, avait néanmoins été mise de l'avant depuis longtemps selon les plans de développement pour le centre-ville.

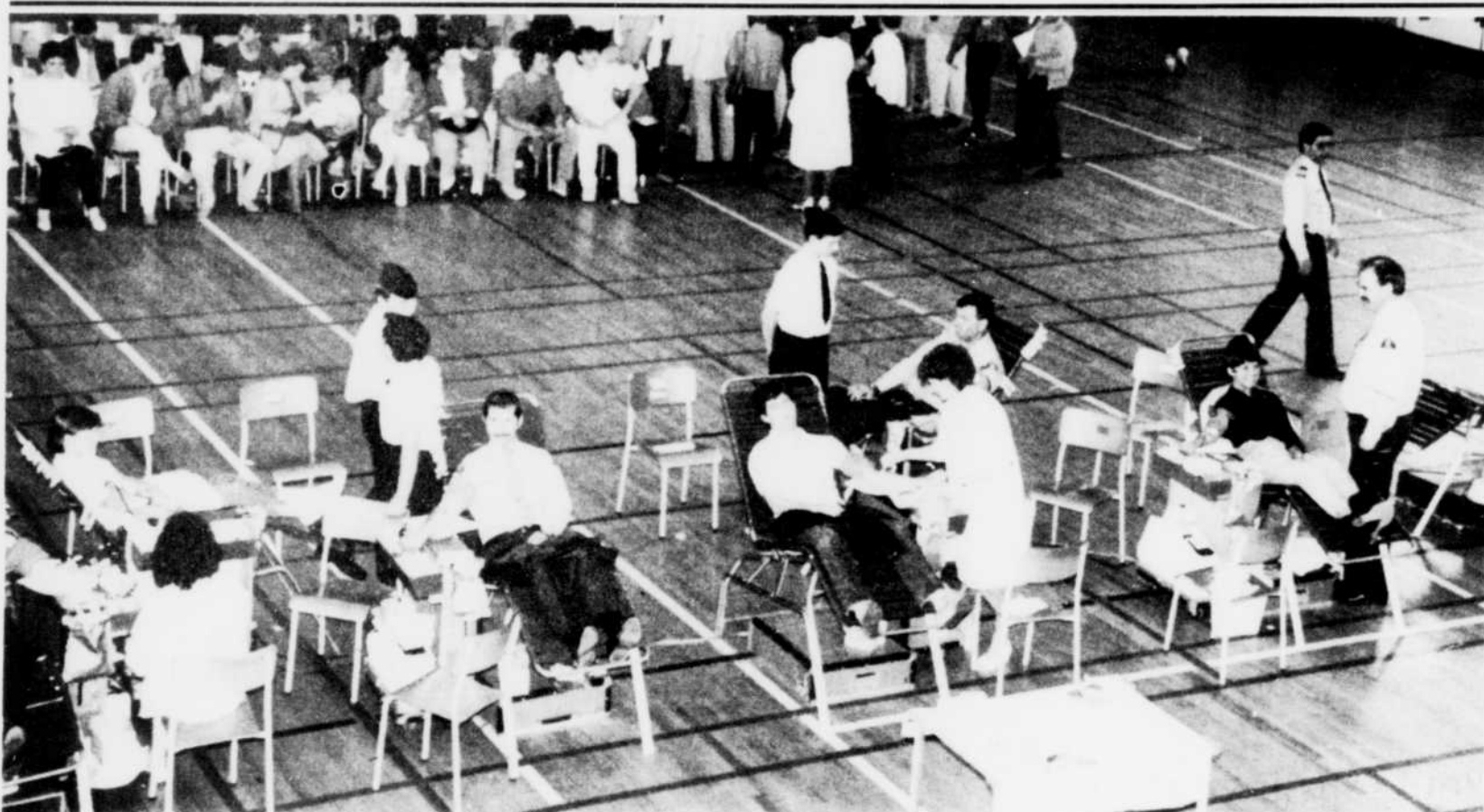
### Décision malheureuse

Pendant que le représentant de l'endroit, le conseiller Jean-Yves

Laflamme, n'a pu être rejoint hier (il était à l'extérieur de Sherbrooke), son homonyme et seul allié dans ce dossier, Léonard T. Laflamme, n'a pas hésité à parler de "décision malheureuse" de la part de ses collègues. "A Sherbrooke, quand on tente de faire quelque chose d'original, ça tourne ainsi... Je trouve ça rétro et c'est très malheureux", a-t-il lancé.

Pour le représentant du district 4, dont les limites ceinturent une partie du centre-ville, le geste de ses confrères est incompréhensible. "Je ne comprends rien à cela une telle opposition. Pourtant, il me semble que l'idée de marier le haut et le bas de la falaise, de faire un lien joli et pratique entre le palais épiscopal de Sherbrooke et la rue Wellington nord est une idée originale. Mais on en a jugé autrement. Et pourtant, il n'y a pas beaucoup de villes comme Sherbrooke qui possèdent l'avantage d'avoir une telle falaise au centre-ville", a-t-il rajouté au sujet de cette décision qui suit de deux semaines l'intervention des conseillers Antonio Pignard et Roger Gingués, qui n'avaient pas caché alors leur opposition à un tel projet.

Mais au-delà de cela, le conseiller Léonard T. Laflamme n'a pas l'intention de pousser plus loin. "Je suis déçu, c'est sûr. Mais je n'ai pas l'intention de me battre et de faire une guerre à propos de cela", devait-il conclure, tout en admettant que les commerçants du centre-ville, qui n'ont pas encore été avisés officiellement de cette volte-face du conseil municipal, risquent de ne pas être trop heureux.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

### La plus grosse clinique de sang

Après l'accalmie du matin, l'apport d'étudiants des polyvalentes Le Ber et Saint-François a redonné un souffle de vie à la seconde et dernière journée de la clinique de sang de la Croix-Rouge organisée par la Sûreté du Québec de l'Estrie. Avec une récolte totale de 1 535 chopines de sang en deux jours, l'objectif de 1,500 donneurs que s'était fixé la SQ a été dépassé. L'inspecteur Michel Lavallée, commandant de la SQ du district et président d'honneur de la clinique, n'a pas ménagé les encouragements à l'endroit des don-

neurs. Circulant entre les chaises longues, il avait un bon mot pour tout le monde. Il s'est dit heureux de la réponse des gens de Sherbrooke et de la région qu'il avait invité à participer à la clinique. La SQ aidée de ses membres, des jeunes de l'Escadron 67, de CHLT radio, de bénévoles et de l'équipe de la Croix-Rouge n'a rien laissé au hasard pour faire de cet événement un précédent, à savoir la plus grosse clinique à avoir été tenue dans les limites de la ville.

Le maire se représente à l'automne.

A la mairie ou à la présidence du comité industriel?

Maintenant que Dominique Fournier fait des commerciaux à la télévision, on se demande s'il laissera l'enseignement du golf pour une carrière internationale d'acteur.

Quant à Nil Laforest, plutôt que de prendre des cours de golf, il serait mieux de suivre les traces de Dominique Fournier au cinéma, il aurait plus de succès.

Roland Savoie cherche encore comment écrire correctement une phrase entendue dimanche soir à la salle Maurice O'Bready avant le concert de l'Orchestre symphonique des jeunes, phrase prononcée par un mélomane faisant partie d'un groupe de trois: "Ousse que c'est qu'on s'assises?"

Jacques Toupin est ce genre de gars qui n'aime pas courir de risque. Il en a donné une preuve supplémentaire lorsqu'il a déposé de la monnaie dans un parc-mètre... en pleine nuit.

Mario Sévigny et Marcel Tremblay forment présentement le duo de l'heure à Windsor. Leur répertoire romantique-rétro fait encore vibrer bien des cœurs.

Gisèle Bruneau et Lisette Harron font la belle jambe ce temps-ci. Avec raison, puisque elles ont ramené de Floride une forte provision de bas.

Si vous avez un jour une porte récalcitrante à ouvrir, ne demandez pas à Richard Jackson de vous donner un coup de main. Son dernier coup d'épaulé a fracassé une porte et son cadre.

Amère déception pour Jacques "Coco" Saint-Cyr. Le tapis de pneus usagés utilisé rue Saint-François à Lennoxville pour des travaux de dynamitage n'est pas le fruit d'une récente découverte.

Le juge Gérard Desmarais était ému et fier de recevoir en cadeau, à l'occasion de son assermentation, le maillot en ivoire que son père, le juge retraité Gaston Desmarais, avait lui-même reçu de sa famille 32 ans plus tôt.

L'Association des entrepreneurs de construction du Québec, en présence d'un conciliateur. L'assemblée, qui sera tenue, ce soir, du club des Elans, débutera à 19 h 30. La FTQ-Construction et le Conseil provincial des métiers de la construction ont été les chefs de file de la grève qui, vendredi, a paralysé la plupart des chantiers.

## Démission du directeur des Travaux publics

SHERBROOKE (FG) — Le directeur général adjoint à la Ville de Sherbrooke, Richard Fabi, vient d'être confirmé par le conseil de ville comme directeur intérimaire du service des Travaux publics.

Cette mesure a été prise à la suite de l'annonce officielle de la démission du directeur, Raymond Gagnon, en poste depuis quatre ans. A cet effet, la Ville a convenu de lui verser une allocation de départ équivalente à environ un an de salaire, soit un montant de 63.996 \$.

Aucune information publique n'a été donnée en rapport avec cette affaire, tant par les élus que par les membres de la direction générale.

Mais il était pratiquement de notoriété publique, depuis déjà un bon moment, que la situation n'était guère au beau fixe entre le directeur des Travaux publics démissionnaire et la vingtaine de cadres sous sa juridiction. Ce dernier se trouvait d'ailleurs en congé de maladie depuis plus d'un mois, à la suite d'une assemblée particulièrement houleuse où son leadership a été contesté.

En ce qui concerne son successeur, Richard Fabi, il a été convenu que l'intérim ne devra pas excéder une période d'un an. Les dispositions seront donc prises d'ici là pour trouver un directeur des Travaux publics permanent, le quatrième en 10 ans.

### Le niveau de la rivière Magog abaissé de 30 pouces

SHERBROOKE — Le niveau de la rivière Magog aura, jeudi matin huit heures, perdu 30 pouces afin de permettre à Hydro-Sherbrooke d'effectuer des réparations. Cette baisse sera sensible et visible entre le barrage Rock Forest et le barrage Drummond, situé au niveau de la rue Paré, à Sherbrooke.

M. Jacques Langlois, de la Division exploitation et services à Hydro-Sherbrooke, a expliqué que des palles-planes, un dispositif permettant de maintenir la rivière au niveau voulu, avaient été avariées lors de la crue printanière.

"Nous tenons à informer les gens du secteur que la baisse aura lieu jeudi et vendredi, les 8 et 9 mai. Pour la fin de semaine, la rivière sera ramenée à son niveau normal. On reprendra les opérations les 12

### Le Conseil des métiers de la construction se joint à la FTQ

SHERBROOKE — Les membres du Conseil provincial des métiers de la construction se joindront aux membres de la FTQ-Construction lors de l'assemblée où le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, fera le point sur les négociations que les représentants des ouvriers québécois de la construction ont entrepris, hier, avec

d'une ligne à la page

PUBLICITE  PUBLI REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

## BINGO Rapido "4-250"

Toute une Equipe!

GAGNANTE DE \$250.00 au 2e marathon: Mme Lucille Longmoore, 148, rue Ottawa, Coaticook

3e MARATHON — CARTE BLEUE.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: Lundi, 5 mai 1986: G-51

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, 6 mai 1986: B-6

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: Mercredi, 7 mai 1986: G-49

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

la tribune

Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par caméliers et routes motrices: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ  
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 — Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454 — Abonnements: 564-5466

**King wellington**  
REGIÉEN COLLABORATION

le 11 mai 86

**Fête des Mères**  
OUVERT DE 11h à 23h

Entrée:  
Potage  
Salade César  
Salade de moules marinée et endives  
Fleur de ris de veau  
Escalope de veau aux pleurotes frais  
Escalope de saumon à l'oseille  
Pâtes fraîches aux petoncles et basilic  
Crevettes sauce nantua  
Tournedos sauce aux 3 poivres  
Homard bouilli, 1 1/2 lb

Enfants  
Suprême de volaille forestière  
Spaghetti sauce à la viande

Desserts  
Tartes à la menthe poivrée  
Trottoir aux fruits  
Parfait menthe, melon,  
Amaretto  
Tulipe aux Grand Marnier  
Thé ou café

N'attendez plus, réservez  
des maintenant  
au

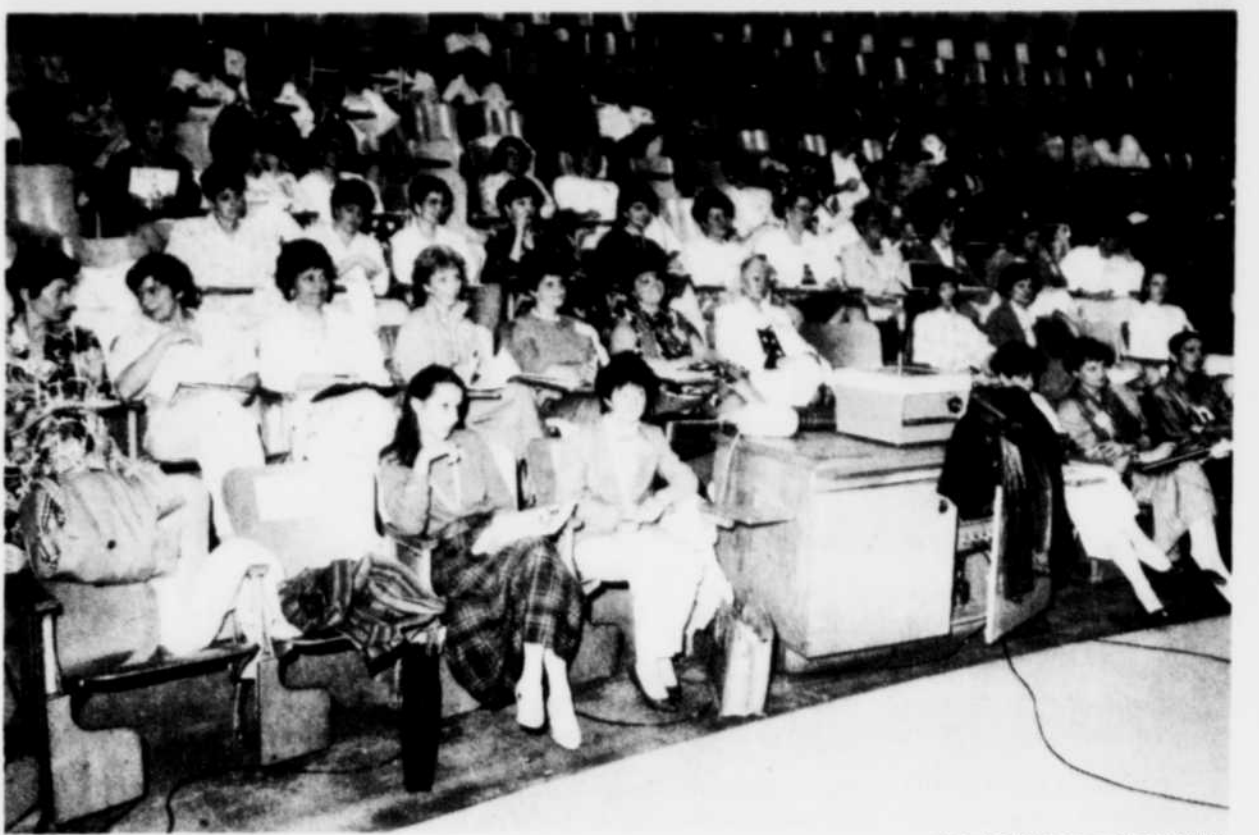
**563-9778**  
1682, rue King ouest

**La Quotidienne**

456-1535



(Photo La Tribune par Claude Poulin)



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Pas moins de 24 conférencières ont mis leur expertise à la disposition des participantes au colloque sur l'entrepreneuriat féminin. Dans l'ordre habituel, Andrée Lajoie, Lynn Charpentier et Suzanne Lafleur, conférencières à un des huit ateliers de la journée.

Les 500 participantes à la deuxième édition du Profil d'une gagnante se sont réparties en après-midi au sein de huit ateliers de travail.

## 500 participantes au colloque régional sur l'entrepreneuriat féminin

# Les femmes invitées à foncer

par Lise OUELLETTE

**SHERBROOKE** — Trois femmes d'affaires sherbrookoises, cumulant les succès, ont incité hier les 500 participantes au deuxième colloque régional sur l'entrepreneuriat féminin, à foncer et à s'impliquer dans le milieu de différentes façons.

"La femme d'affaires a tendance à se cantonner dans une seule entreprise, pour diverses raisons incluant des contraintes familiales. Pourtant, si votre commerce donne des résultats, dites-vous que le besoin et par conséquent le marché existe ailleurs", a notamment livré Lynn Charpentier.

Cette femme qui a créé six suc-

cessales et prévoit d'ici cinq ans ouvrir 15 écoles de langues à travers la province, soutient "qu'en donnant de l'expansion à son entreprise, la femme d'affaires permet de doubler, tripler quand ce n'est quadrupler les emplois nouveaux et contribue au développement économique de sa municipalité, de sa région, de sa province.

Le secret de la gestion à distance tient, aux dires de Mme Charpentier, à la délégation de certains pouvoirs à des personnes que l'on connaît bien et, idéalement, qu'on a formées. Il tient aussi à constamment évaluer les résultats de cette délégation.

### Bien s'entourer

A l'instar de la fondatrice du Centre de langues internationales Charpentier (CLIC), une autre conférencière avant eu à dresser, au début du colloque, son "profil de gagnante", Camille Ringuette, a cité comme une des clés de la réussite de savoir s'entourer des bonnes personnes.

En affaires depuis sept ans, copropriétaire à part égale de six entreprises différentes et co-dirigeante de 150 collaborateurs, Mme Rin-

guette a insisté sur la nécessité de connaître ses points forts et ses lacunes, pour ensuite combler ses faiblesses en recourant aux individus compétents.

"Si vous n'êtes pas capable de faire une chose, il y a assurément quelqu'un quelque part qui est capable de le faire avec vous", a-t-elle souligné tout en tirant plusieurs exemples de son expérience personnelle.

"Les seules vraies limites, devrait-elle également mentionné, sont celles qu'on se fixe et, pour réussir en affaires, il faut savoir se retourner vite. Si ça ne passe pas par un chemin, on doit en prendre un autre".

### Vie communautaire

De son côté, Lauraine Martel, propriétaire unique de Laur Luminaire qui, depuis un an, a triplé son

chiffre d'affaires avec les entrepreneurs, et l'une des trois seules femmes à diriger un commerce relié à la construction, a témoigné de l'importance de l'implication des femmes d'affaires au sein d'organismes humanitaires et aussi au sein d'associations à caractère professionnel et financier.

Énumérant les avantages retirés de sa participation à la vie communautaire, Mme Martel relate qu'elle y a développé des relations d'affaires, qu'elle s'est tissé un réseau de connaissances et d'amis, qu'elle a découvert et accru ses aptitudes, tout en se gardant à jour sur l'évolution des besoins du milieu et de ses ressources.

"Nous sommes à l'heure d'une nouvelle image de la femme d'affaires: celle qui est là à demeure. Mais cette femme d'affaires doit faire profiter toute la société de son approche différente et doit ain-

si contribuer à l'évolution collective", prône Mme Martel.

Outre ces "profils de gagnantes", le colloque a donné lieu à la tenue d'ateliers de perfectionnement où 24 conférencières ont prêté leur concours pour aborder différents aspects de l'entrepreneuriat, depuis la façon de démarrer son entreprise en passant par le marketing et les subventions ainsi que la motivation du personnel.

Plus tôt, à l'ouverture de ce colloque unique au Québec par la participation élevée et les activités auxquelles il donne lieu, le maire Jean Paul Pelletier s'est félicité de l'implication de plus en plus répandue des femmes dans le monde des affaires. "Et celles qui s'impliquent aujourd'hui réussissent bien comme en fait foi les honneurs décernés à Pearl Dolgin", récemment choisie la femme d'affaires de l'année au Québec.

## Mise sur pied de l'Alliance des femmes d'affaires de l'Estrie

**SHERBROOKE** — Parce que, soutient la promotrice Lynn Charpentier, les problèmes vécus par les femmes de l'Estrie sont différents et exigent un traitement spécifique, parce que les outils à leur disposition ne sont pas les mêmes qu'ailleurs et que les approches envisagées ailleurs sont souvent loin de leurs préoccupations, les femmes d'affaires d'ici ont besoin d'un regroupement à leur mesure.

C'est ainsi que, profitant du deuxième colloque régional "Faire sa place en affaires - Profil d'une gagnante", Mme Charpentier a lancé l'Alliance des femmes d'affaires de l'Estrie (AFAE), un organisme sans but lucratif destiné à fournir à ses membres un éventail de moyens nécessaires à leur ascension économique dans le contexte actuel de la région.

Placée sous le parrainage du maire Jean Paul Pelletier, le nouveau regroupement, une première au Québec, prévoit réunir pas moins de 200 membres d'ici un an.

Cette première année sera consacrée surtout à l'écoute des membres afin de bien cerner leurs besoins et les orientations souhaitées.

L'Alliance comportera un comité exécutif et un comité consultatif. Par un réseau d'échanges et d'écoute, l'organisme entend faciliter aux femmes d'affaires ou aux femmes en affaires, la participation aux forces déjà existantes du milieu, telles que la Chambre de commerce par exemple.

Autre objectif: prendre position sur certaines associations ou activités dont l'orientation voudra rejoindre les femmes et / ou les affaires.

Au chapitre des services aux membres, l'Alliance se propose de tenir mensuellement des repas-conférences sur des thèmes sélectionnés selon les besoins des femmes d'ici, d'organiser des rencontres de ressourcement, de préparer des activités sociales sur une base annuelle, de soumettre des projets d'ateliers de travail et d'être présente chaque fois que son intervention sera jugée nécessaire.

Pour réussir en affaires

## Qualités communes à l'homme et à la femme

— la ministre Gagnon-Tremblay

**SHERBROOKE (LO)** — Malgré quelques particularités dans les moyens utilisés ou les façons d'atteindre ses objectifs, malgré quelques préjugés persistants, la femme d'affaires et l'homme d'affaires ne présentent aucune différence en 1986.

Telle est l'opinion émise hier soir par la ministre déléguée à la Condition féminine et députée de St-François, Monique Gagnon-Tremblay, alors qu'elle prenait la parole au souper de clôture du colloque "Faire sa place en affaires - Profil d'une gagnante".

"On peut arriver à son objectif par des moyens parfois différents, mais pour réussir comme le désirent tous les gens en affaires, il faut posséder certaines qualités

dont la détermination - ce qui ne manque pas aux femmes -, le goût du risque et de la ténacité", a-t-elle mentionné.

La ministre a rappelé qu'en 1982, la moitié des entreprises créées au Canada l'ont été par des femmes. "Ce désir des femmes d'enrichir le monde des affaires arrive à point. A un moment où la société ne peut plus compter sur l'Etat providence et où l'emploi se fait rare et l'individualisme omniprésent, il est nécessaire que toutes les femmes se prennent en main et apprennent à croire en elles", a-t-elle livré.

Mme Gagnon-Tremblay attribue par ailleurs le retard des femmes à percer dans le monde des affaires, principalement aux structures sociales, juridiques et politiques qui les ont bien souvent défavorisées. Elle a rappelé que les femmes ne

peuvent gérer leurs biens que depuis 1964.

Elle a déploré la présence de préjugés sexistes "que ce soit pour trouver du capital ou bien simplement pour vaincre l'incrédulité de la communauté".

La ministre a relevé certaines particularités de la femme d'affaires. "L'homme d'affaires s'affirme par des décisions. La femme arrivera aux mêmes résultats en suggérant des solutions. Si un a plus de

facilité à faire valoir l'autorité et l'intransigeance, l'autre arrive au même but par stratégie, perspicacité et même par intuition".

Aux futures femmes d'affaires, Mme Gagnon-Tremblay a conseillé de s'infiltrer chez les gens d'affaires en commençant par franchir la porte des institutions d'enseignement afin d'acquérir les principes et connaissances qui, appuyés par la pratique, s'avèreront les meilleurs garants de succès.

Par son sens de l'entrepreneuriat

## Sherbrooke fait des jaloux

— Louis Lagassé



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Louis Lagassé, président de la Chambre de commerce du Québec

**SHERBROOKE** — Juste retour des choses, l'entrepreneuriat de nos ancêtres prend le relais de la politique de largesses de l'Etat-providence à Sherbrooke.

Et, selon le président de la Chambre de commerce du Québec, Me Louis Lagassé, l'énergie qui émerge du milieu sherbrookoïse fait des "jaloux". Ce dernier a mentionné qu'il entend parler de Sherbrooke comme d'un exemple à suivre partout où il va dans le cadre de ses fonctions actuelles. Rien de moins.

C'est un véritable cours d'histoire qu'a servi, hier, Me Lagassé devant les membres de la Chambre de commerce de Sherbrooke à l'occasion du lancement de la Semaine de l'organisme qui s'inscrit elle-même à l'intérieur de la semaine nationale de l'entreprise.

### Une inspiration

Celui qui occupait il n'y a pas si longtemps un poste de notaire dans un cabinet de la Ville a effectué un retour aux sources qui lui a permis de relever des méthodes éprouvées qui ont toujours leur place aujourd'hui. Ainsi donc, l'entrepreneuriat des pionniers de la municipalité inspire-t-il les gens d'affaires en 1986.

Les grandes étapes qui ont marqué l'évolution de la Ville permettent de tirer des enseignements précieux dont il faudra tenir compte pour continuer sur le chemin de la réussite, a laissé entendre le président de la Chambre de commerce du Québec.

Après avoir brossé un tableau de l'implantation des premières entreprises, d'une université à Lennoxville, Me Lagassé s'est arrêté à l'époque de la mise en place des services financiers.

"Nos entrepreneurs ont fondé non seulement leur propre banque, leur compagnie de fiduciaire, leur compagnie d'assurance, leur club social mais aussi et surtout leur chambre de commerce. (...) La synergie issue des efforts d'une quinzaine d'entrepreneurs fonceurs, décidés et courageux, allait assurer la prospérité de Sherbrooke pour son premier siècle d'histoire".

L'établissement de l'Université de Sherbrooke devait amener une ère nouvelle où les Sherbrookoïses ont accentué leur efforts vers le secteur tertiaire.

Le creux de la vague devait arriver vers la fin des années 70. A ce moment-là, "les développeurs du milieu devaient se rendre à l'évidence: il fallait revenir à l'idée initiale qu'est Sherbrooke, c'est-à-dire le mariage des forces de la nature et du dynamisme des individus".

Me Lagassé a conclu par une envolée lyrique sur les attraits indéniables de la Ville de Sherbrooke... "Bien peu de milieux peuvent se vanter d'offrir à leur population autant que Sherbrooke: diversité des services récréatifs, vie culturelle intense, réseau routier à la mesure des besoins, proximité de marchés vastes et diversifiés, main-d'oeuvre prête à réagir avec dynamisme et courage au sens de l'entrepreneuriat".

Me Lagassé n'y est pas allé de main morte pour vanter les mérites de la Ville et des gens qui l'habitent... Personne ne s'en est plaint.

**La Fête des Mères**  
une occasion à souligner...

Donnez un cachet spécial à cette fête avec un gâteau ou des pâtisseries spéciales.

Pâtisserie Chez Henri inc.

241, King ouest Sherbrooke, Qué. 562-5433

la tribune

Concours

l'auto-tribune

**TIRAGE DU 6 MAI 1986**

<b>Gagnant</b>	<b>Epicier choisi</b>
M. Camille Boudreau	Provigo
222, rue Brown	1ère Avenue
Asbestos	Asbestos

**LE SAMEDI 10 MAI 1986**

Appuyez et participez au Rallye Tiers-Monde Estrie

555, rue Short SHERBROOKE, Qc J1H 2E6 Téléphone: (819) 566-8595

## Mouvement de poste en raison de l'intégration scolaire

# 700 employés de soutien choisiront leur poste

par Michel RONDEAU

**SHERBROOKE** — Plus de 700 employés de soutien circuleront dans les bureaux de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation ces prochains jours pour choisir le poste qu'ils occuperont à compter du moment de l'intégration en juillet.

La semaine dernière, c'était le tour des professionnels de se plier à cet exercice visant à concrétiser les plans d'effectifs acceptés par les commissions scolaires estriennes en prévision de l'intégration.

C'est le personnel affecté aux centres administratifs des commissions scolaires qui est ainsi appelé à cet exercice, explique M. Aurélien Rodrigue, de la Direction régionale du ministère de l'Éduca-

tion. Le personnel des écoles reste au poste qu'il occupait auparavant.

Les employés de soutien qui commencent aujourd'hui à circuler à la Direction régionale pour choisir le poste auquel ils se trouveront affectés à compter du 1er juillet sont surtout des employés de soutien administratif comme les secrétaires des commissions scolaires et les employés manuels.

M. Rodrigue explique que cet exercice se fait par corps d'emploi et que le personnel est appelé à choisir un emploi similaire ou identique à celui qu'il occupait auparavant; grosso modo, les employés et employées peuvent convoiter un poste de même nature et exigeant les mêmes compétences que le poste qu'ils ou elles occupaient jusqu'ici.

Les postes ont été affichés il y a quelque temps et chaque employé a reçu une liste des postes disponibles sur tout le territoire. Le choix se fait suivant la règle de l'ancienneté, dit M. Rodrigue, et les employés connaissent leur rang selon l'ancienneté et savent donc qu'ils seront le 1er, le 5e, le 12e à pouvoir exercer leur choix.

En se présentant à la Direction régionale, les employés peuvent se faire accompagner par un représentant de leur syndicat ou de leur association et ils peuvent poser les questions qui leur viennent à l'esprit. Quand ils ont fait leur choix, ils l'officialisent par une signature et ils repartent avec une copie descriptive de leur poste.

M. Rodrigue explique que, si un employé se retrouve devant l'obligation de s'expatrier à plus de 50 kilomètres, il peut refuser le poste disponible et il sera absorbé par les autres commissions scolaires, qui se partageront les coûts entraînés par cette affectation imprévue. Quant à la commission scolaire qui

verrait un de ses postes non comblé, elle pourrait abolir le poste qui était disponible ou le maintenir au besoin, les frais d'embauche d'un nouvel employé étant encore partagés par les commissions scolaires.

À la fin de l'exercice qui se déroule présentement, M. Aurélien Rodrigue estime qu'il y aura à peine quelques postes non comblés et quelques employés de surplus.

L'exercice semble simple, mais déjà jusqu'ici, quelques professionnels ont eu la surprise de se voir affecter dans des milieux qu'ils n'avaient pas prévu joindre au 1er juillet parce que des employés plus anciens avaient choisi leur poste.

Au niveau des employés de soutien, il est prévu depuis longtemps que l'exercice sera plus pénible que pour tous les autres corps d'emploi. Par exemple, une secrétaire dont le mari travaille à Sherbrooke et qui élève sa famille à Sherbrooke n'a pas nécessairement le goût de trouver un poste à Asbestos, ni même plus près, à Windsor ou à Coaticook par exemple.

## "Le protocole d'intégration maintient tous les services", assure Veillette

**SHERBROOKE (MR)** — "Le protocole d'intégration des commissions scolaires de l'Estrie maintient tous les services et l'on constate même des améliorations à certains points de vue."

Le directeur de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, M. Marcel Veillette, rendait compte hier de sa perception de la situation relative à l'intégration, par laquelle les commissions scolaires de la région prendront charge de leurs enseignements aussi bien secondaire que primaire.

De l'avis de M. Veillette, le protocole signé par les commissions scolaires il y a peu et présenté à la Direction régionale du ministère le 24 avril est exhaustif et, non seulement couvre-t-il l'ensemble des points qui devaient être couverts, mais il débordé les indications reçues du ministère de l'Éducation.

La Direction régionale a transmis le protocole à Québec cette semaine et le sous-ministre, après l'avoir examiné, le transmettra à son tour au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan. Selon l'échéancier prévu, M. Ryan devrait annoncer sa décision concernant l'intégration des commissions scolaires estriennes vers la fin de mai.

M. Ryan tiendra compte, explique M. Marcel Veillette, de la qualité du protocole, des remarques du milieu concernant l'intégration et de la situation budgétaire des commissions scolaires, qui ont été appelées à dresser un tableau de leurs prévisions de dépenses afin que le ministre puisse juger de leur capacité de payer par rapport à leurs revenus.

Au sujet de la réponse du milieu face à l'intégration et au protocole, M. Veillette a retenu que ce sont surtout des groupes de Sherbrooke, plus particulièrement du secondaire, qui s'objectent à l'intégration, tandis que l'ensemble du territoire s'y montre favorable, entre autres les parents des secteurs situés à l'extérieur du territoire sherbrookoïse. La région 05 de la Fédération des

comités de parents a procédé à un sondage rapide, il y a quelque temps, et son président, M. Jacques Leclerc, a révélé que les parents étaient majoritairement en faveur de l'intégration. La Fédération procède actuellement à un autre sondage écrit, plus officiel, pour corroborer les résultats du premier sondage, dit le directeur de la Direction régionale.

Quant à la situation financière des commissions scolaires, elle apparaît bonne dans la plupart des cas, et pour certaines commissions scolaires dont les prévisions budgétaires pourraient annoncer de légères difficultés, leur cas sera examiné pour voir si elles peuvent réduire leurs dépenses de manière à atteindre l'équilibre budgétaire.

les pharma-centres

# Cumberland

Des économies 7 jours par semaine



**TOUJOURS UN VRAI 10% D'ESCOMPTE LE DIMANCHE** Exception faite des spéciaux



**IVORY**  
DÉTERGENT LIQUIDE

1 LITRE

1<sup>99</sup>

**COLGATE**  
DENTIFRICE

CHOIX DE SAVEURS



49¢

50 mL

**ÉCONOMISEZ 75¢**

**HUGGIES**  
SPÉCIAL \$10.74  
AVEC CE COUPON  
VOUS PAYEZ

9<sup>99</sup>

VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 13 MAI 1986. UN COUPON PAR ACHAT. PAM 4/86

### Poste d'animateur coupé en partie à Louis-Saint-Laurent

**SHERBROOKE (MR)** — "Si c'est ainsi que se traduira dans la réalité l'intégration, les parents seront désagréablement surpris."

C'est à peu de choses près la remarque qu'a lancée la représentante des parents du secondaire à la table des commissaires de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, Mme Nicole Houde.

Mme Houde, dans une réunion de parents, s'était fait interroger sur la coupure partielle du poste d'animateur de pastorale à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, d'East Angus, l'an prochain. Incapable d'expliquer une telle coupure dans le plan d'effectif du personnel non enseignant de la commission scolaire La Sapinière, Mme Houde a interrogé le comité exécutif de la CSRE à ce sujet.

Le poste d'animateur de pastorale, à Louis-Saint-Laurent, était un poste à 5 jours par semaine jusqu'à l'an dernier. Cette année, la Régionale de l'Estrie l'avait réduit à 4 jours par semaine. Dans le contexte de l'intégration, le plan d'effectif de La Sapinière annonce maintenant une nouvelle réduction du temps de travail de l'animateur de pastorale, qui deviendrait un poste à demi-temps, c'est-à-dire un travail de deux jours et demi par semaine seulement.

Mme Nicole Houde, qui doit rendre une réponse à la question que lui ont posée des parents d'East Angus, a qualifié de "surprise" pour les parents, l'annonce d'une telle coupure des services en pastorale.

Mme Estelle Gobeil, représentante de La Sapinière à l'exécutif de la Régionale, a toutefois expliqué que les plans d'effectifs de sa commission scolaire ne sont pas définitifs et qu'il est impossible de répondre aux parents d'ici l'aménagement définitif des plans d'effectifs. Elle a admis que ces plans d'effectifs seront porteurs de surprises heureuses et de surprises malheureuses.

### Permis obligatoire pour les chiens

**SHERBROOKE** — Le bureau des relations publiques de la ville de Sherbrooke tient à rappeler aux citoyens qu'il est interdit de garder un chien dans les limites de la ville s'il n'y a pas eu de permis émis pour la bête.

La ville a mandaté la Société protectrice des animaux de l'Estrie pour émettre le permis et le médaillon pour chien. La Société est située sur le boul. Queen Nord, à Sherbrooke.

Le communiqué souligne que le coût de la licence annuelle est de 15 \$ pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

Le propriétaire ou gardien de chien déjà enregistré à l'hôtel de ville recevra sous peu la facturation pour le renouvellement de la licence échu depuis le 1er mai.

**IRISH SPRING**  
SAVON

3 PAIRS

1<sup>33</sup>

**ALWAYS**  
MAXI-SERVIETTES  
ou MAXI-MINCES

BTE. DE 30

3<sup>99</sup>

**NOXZEMA**  
CRÈME

BONI 180 mL

2<sup>79</sup>

**BARNES-HIND**  
SOLUTION DE RINÇAGE  
ET DE REMISAGE

360 mL

4<sup>98</sup>

**CUMBERLAND**  
SACS A ORDURES  
Grand format.

EXTRA FORT

Pqt de 10

1<sup>69</sup>

EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT

## LE CENTRE DU CADEAU POUR LA FÊTE DES MÈRES

DE TOUT POUR L'ÉVÈNEMENT!  
DES EMBALLAGES, DES CARTES,  
DES CHOUX, DU RUBAN  
ET UNE AVALANCHE D'IDÉES-CADEAU!

**GRÈS CABOCHARD**  
ENSEMBLE CADEAU

- EAU DE TOILETTE, 30 mL
- SAVON, 100 g

16<sup>99</sup>

**GRATUIT**

**HOUBIGANT**  
PARFUM, 6 mL  
VAPORISATEUR  
POUR LE SAC

VALEUR \$15 DE

AVEC TOUT ACHAT DE \$10.00 OU PLUS DE FRAGRANCES HOUBIGANT

**GRATUIT**

**COLOGNE, 7 mL CARRINGTON**  
À L'ACHAT DE L'EAU DE TOILETTE FOREVER KRYSTLE

22 g

16<sup>99</sup>

**ANAÏS ANAÏS**  
SAC À COSMÉTIQUE

- CONTENANT • SAVON, 100 g
- EAU DE TOILETTE, 30 mL
- GEL MOUSSANT, 50 mL

15<sup>29</sup>

EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT

**FERRERO**  
ROCHER  
CHOCOLATS FOURRÉS

200g

3<sup>99</sup>

On peut guérir les maladies du rein  
Ensemble nous y parviendrons



LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN  
Aidez nous maintenant, c'est important.

<b>LES PROMENADES KING</b> SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE Gabrielle & Zaki, prop.	<b>GALERIES QUATRE-SAISONS</b> SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla, prop.	<b>COATICOOK</b> 28, RUE CHILD OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla, prop.	<b>CLUB DE L'ÂGE D'OR CUMBERLAND</b> 50% DE RABAIS OUVERT LE DIMANCHE 1000, RUE ST-JACQUES M. Poirier, prop.
---	--	---	--

Prix valables du 7 au 13 mai 1986 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

# Rapport sur le projet d'hôtel de ville déposé sous peu à Ascot

par Michel MORIN  
**ASCOT** — Le comité mandaté par le conseil de ville d'Ascot pour mener les études préliminaires en marge de la construction d'un nouvel hôtel de ville — et possiblement d'un centre communautaire — doit rendre son rapport dans les prochains jours.

Le président de ce comité, le conseiller Marcel Cyr, a en effet fait part de cette nouvelle à ses collègues du conseil municipal. Selon ce dernier, un site particulier a été

sérieusement étudié et il ne reste plus qu'à tenir une autre rencontre avant que ne soit déposés les recommandations du comité qu'il préside.

Intervenant sur cette question, le conseiller Maurice Guilbault (aussi membre du comité) a indiqué que

le conseil sera bientôt saisi des résultats de l'étude et que les élus devront prendre une décision quant à la construction de ce nouvel hôtel de ville.

Actuellement, les bureaux occupés par l'administration municipale et ses divers services ne sont que loués. Présentement, il en coûte quelque 33.000 \$ par année au trésor public d'Ascot pour louer les différents locaux du 1955 Belvédère sud.

Centre communautaire

Originellement, les autorités municipales avaient exprimé le désir de prévoir suffisamment d'espace dans ce complexe pour l'aménagement d'un centre communautaire.

Bien que cette idée ne soit pas mise de côté, le conseil a été saisi de la préoccupation de certains contribuables du secteur rural qui ne sont pas entichés à l'idée de devoir partager les coûts de construction de ce complexe avec les taxes de milieu urbain.

Le maire Pouliot a dit comprendre cette préoccupation, mais il a aussi laissé entendre que les recommandations du comité donneront plus de précisions sur ce projet.

## Feu vert à Ascot

ASCOT (MM) — Le conseil municipal d'Ascot a donné le feu vert aux responsables de la Maison des jeunes qui pourront aménager sur le terrain du parc Belvédère une "maison-roulotte" qui servira de quartier général à l'organisme sur une base temporaire.

De plus, cette proposition est accompagnée d'une directive autorisant le soin aux autorités municipales de déplacer cette "maison-roulotte" en cas de besoin.

Les autorités municipales devraient se pencher sous peu sur la pertinence d'adopter une résolution appuyant le projet de fluoruration de l'eau potable à Sherbrooke. Les élus ont été sensibilisés au projet par le Dr Charles Tessier, porte-parole régional du

comité favorable à l'utilisation du fluor dans l'eau de consommation.

Le maire Robert Pouliot a proclamé la semaine du 19 au 25 mai "Semaine de la sécurité à bicyclette et Semaine du respect de la loi". Le conseil municipal se joint donc au club Optimiste d'Ascot qui verra à organiser diverses activités dans le cadre de ces deux événements. Les principales activités se dérouleront au parc Belvédère.

"Si on tient compte d'une augmentation annuelle de cinq pour cent pendant 10 ans pour la seule location de nos bureaux, il nous faudra déboursier la somme de 415.563 \$ à la fin de cette période. Il ne faut pas se faire de peur avec le programme d'épuration (qui exige des déboursés importants) parce que la municipalité va continuer de tourner quand même. La municipalité d'Ascot n'a pas arrêté de vivre lorsqu'il fut question de la création d'un corps policier. A l'époque, j'avais certaines réserves sur ce projet, mais aujourd'hui je dois dire que nous avons pris une bonne décision, possiblement la meilleure décision du présent

## Spécial de mai




Jamais trop gros, jamais trop petit pour s'habiller chez *Fernand Yagné*

Magnifique choix de tissus tout laine, polyester et laine. Très bonne confection. Livraison trois semaines à un mois. Une équipe d'expérience dans le vêtement sur mesure, à votre service depuis 30 ans.

Profitez de notre spécial pour mariages et autres occasions.

*Fernand Yagné*

En face du Palais de justice  
 Stationnement municipal à l'arrière du magasin  
 N'oubliez pas de demander votreleton gratuit lors d'un achat  
 Confection sur mesures et service de réparations.

182, rue WELLINGTON NORD, SHERBROOKE - Tél.: 562-9853

## Au palais de justice

### • Blessé à la balle-molle

SHERBROOKE — La ville n'a pas l'obligation de fournir aux joueurs un terrain de balle parfaite et on ne peut exiger d'elle qu'un préposé à l'entretien remplisse tous les trous faits par les joueurs parce que cela constituerait une obligation trop onéreuse.

Telle est l'opinion exprimée par le juge Pierre Boily de la Cour supérieure, qui a rejeté une action en dommages et intérêt intentée contre la ville de Sherbrooke à la suite d'un accident.

M. Jacques Drouin, de Fleurimont, a réclamé une compensation pour des fractures subies à la jambe gauche lors d'une partie de balle-molle le 9 juin 1983 au parc Bureau.

La ville était représentée par Me Paul Bureau. La preuve a révélé que M. Drouin faisait partie d'un club amateur mais organisé qui jouait à Sherbrooke ce soir-là.

Vers le milieu de la joute, il a frappé un long coup et s'est laissé glisser sur le côté pour atteindre le marbre par crainte d'être retiré sur le jeu.

M. Drouin a prétendu que le terrain était dans un état déplorable à cause de la présence de trous.

Le juge Boily a dit que l'inexpérience du demandeur, qui s'est laissé tomber à l'occasion d'un jeu qu'il qualifie de serré alors qu'il courait à toute vitesse vers le marbre avec des souliers à crampons ayant pour but de l'empêcher de glisser, apparaissent les seules causes de ce malheureux accident.

L'arbitre, qui est responsable de la partie, n'a d'ailleurs pas jugé nécessaire de faire niveler le terrain après cet incident.

### • Pardon du garagiste agressé

SHERBROOKE — Un garagiste victime d'un incident a révélé hier qu'il éprouvait de la compassion pour son agresseur allégué parce que ce dernier n'est pas un mauvais garçon et semble regretter son comportement.

M. Jean-Paul Rouillard témoignait à l'enquête préliminaire de Gaëtan Blouin qui est inculpé de voies de fait et d'utilisation d'un couteau le 5 novembre.

Le témoin a expliqué que le prévenu semblait égaré de route et d'esprit ce jour-là.

M. Rouillard a dit que Blouin avait attendu pendant une demi-heure dans sa voiture l'arrivée des policiers après qu'il lui eût pointé un couteau sur le ventre en le retenant par le cou.

Cet incident est survenu peu après que l'accusé eût demandé au garagiste une indication routière qu'il avait du mal à comprendre.

Le témoignage de M. Rouillard a été suffisant néanmoins pour que le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix cite Blouin à son procès le 15 juillet.

Le ministère public était représenté dans cette affaire par Me Michel Ayotte.

### • Menaces proférées à la police

SHERBROOKE — Jacques Ratelle subira son enquête préliminaire le 17 juin sous une inculpation d'avoir transmis à la police des menaces à l'égard de sa vie et de celle d'un enfant.

Cette date a été fixée hier par le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix. Ratelle, qui est défendu par Me Jean Leblanc, avait protesté de son innocence à cette accusation remontant au 22 avril.

### • Pour vol au couteau

SHERBROOKE — Dino Seminaro, âgé de 19 ans, subira un procès expéditif le 2 juin sur une inculpation de vol qualifié le 31 mars au dépanneur du 840 de la rue Belvédère sud, à Sherbrooke.

Il a été cité à son procès hier par le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix. Seminaro, qui est défendu par Me Jean Leblanc, a fait l'objet de cette citation à la suite du dépôt d'une preuve documentaire.

Il est soupçonné d'avoir pigé 150 \$ dans le tiroir-caisse de cet établissement après avoir pointé un couteau vers la préposée Manon Boutin, selon l'enquêteur Roger Surprenant de la police judiciaire.

### Femme renversée

SHERBROOKE — Une jeune femme a été renversée par un véhicule, vers 13 heures, hier, dans l'intersection achalandée Belvédère et Union.

Claire Provencher, âgée de 24 ans, rue Belvédère Sud, en aura cependant été quitte pour une brève visite au

Centre hospitalier Hôtel-Dieu. L'accident s'est produit au moment où la jeune femme était à traverser la rue Belvédère.

Le conducteur du véhicule aurait quant à lui obéi à la signalisation.



## Chez nous les mamans sont bien servies

<p><b>CÔTELETTES DE PORC FRAIS</b> DESOSSEES COUPE DU CENTRE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">7,23 \$/kg 3,28 \$/lb</p>	<p><b>BOEUF HACHÉ ORDINAIRE</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,94 \$/kg 88¢ /lb</p>	<p><b>CUISSES DE POULET FRAIS</b> AVEC DOS</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,52 \$/kg 69¢ /lb</p>	<p><b>JAMBON FORÊT NOIRE</b> TRANCHE SELON VOS BESOINS TOUR EIFFEL</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">8,77 \$/kg 3,98 \$/lb</p>
<p><b>CÔTES LEVÉES DE PORC FRAIS</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">4,37 \$/kg 1,98 \$/lb</p>	<p><b>POITRINES DE POULET FRAIS</b> AVEC DOS</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">3,70 \$/kg 1,68 \$/lb</p>	<p><b>BACON SANS COUENNE</b> MAPLE LEAF</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2,39 \$/PAQ 500 g</p>	<p><b>SAUCISSES FUMÉES</b> MAPLE LEAF</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,49 \$/PAQ 450 g</p>
<p><b>ÉPAULE DE PORC FUMÉE, DESOSSEE</b> MAPLE LEAF</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">5,03 \$/kg 2,28 \$/lb</p>	<p><b>SOUS DE PORC FUMÉ, DESOSSE</b> MAPLE LEAF</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">7,45 \$/kg 3,38 \$/lb</p>	<p><b>VIANDES CUITES TRANCHÉES</b> Saucisson de bologne ordinaire, à l'ail, tout bœuf, viande &amp; olives, pain de viande simili poulet, macaroni &amp; fromage</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,28 \$/PAQ 175 g</p>	

**BEURRE D'ARACHIDES**  
CRÈMEUX CAVALIER  
POT 500 g



99¢

**PEPSI-COLA, SEVEN-UP, PEPSI CERISES, DIET PEPSI OU DIET SEVEN-UP**  
BOUTELLES CONSIGNÉES BOUT. 750 mL



6/3,99

<p><b>JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE CAVALIER</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2/79¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">BOITES 540 mL</p>	<p><b>FROMAGE TRANCHE CAVALIER</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2,49</p> <p style="font-size: 0.8em;">PAQ. 500 g</p>	<p><b>MARGARINE MOLLE GOLDEN GIRL</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,49</p> <p style="font-size: 0.8em;">BOL. 907 g</p>	<p><b>PÂTES ALIMENTAIRES</b> Spaghetti, spaghettini, macaroni coupé, rotini, linguine, pennine, rigatoni LANCIA</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">99¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">CELLO 900 g</p>	<p><b>PAPIER HYGIÉNIQUE DELSEY</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,39</p> <p style="font-size: 0.8em;">PAQ. DE 4 ROUL.</p>	<p><b>MOUCHOIRS DE PAPIER WHITE SWAN</b></p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">89¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">BOÎTE DE 200</p>
--	---	--	--	--	--

Des fruits et légumes bien servis

<p><b>CHAMPIGNONS BLANCS</b> PRODUIT DU CANADA</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">89¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">CONT. 227 g</p>	<p><b>FRAISES</b> PRODUIT DE LA CALIFORNIE CANADA NO 1</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">99¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">CONT. 473 mL</p>	
<p><b>LAIQUE ROMAINE</b> PRODUIT DES ÉTATS-UNIS GROSSEUR 24</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">79¢</p>	<p><b>CONCOMBRES</b> PRODUIT DES ÉTATS-UNIS CANADA NO 1 SUPER SELECT</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">2/79¢</p>	<p><b>MELONS D'EAU</b> PRODUIT DU MEXIQUE</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">1,08 49¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">\$/kg</p>

BONICHOIX C'EST TOUT PRÈS!

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>WICKHAM</b><br/>Rosaire Mathieu inc.<br/>859, rue Principale</p> <p><b>WEEDON</b><br/>A.R. Dumas Inc.<br/>344, St-Javier</p> <p><b>SAWYERVILLE</b><br/>J.A. Lowry Ltée<br/>2, rue Cookshire</p> <p><b>AYER'S CLIFF</b><br/>Marché<br/>G.D. Houde Inc.<br/>1118, rue Main</p> | <p><b>ST-GERMAIN DE GRANTHAM</b><br/>Yvon Lambert Inc.<br/>291, rue Notre-Dame</p> <p><b>COMPTON</b><br/>Marché Bourgault enr.<br/>8, rue Hatley</p> <p><b>DRUMMONDVILLE</b><br/>Epicierie IRENE FLEURY<br/>143, St-Damien</p> <p><b>SHERBROOKE</b><br/>Marché Therrien inc.<br/>46, rue King Est</p> |
|--|---|

# Le conseiller Laurent Girard souhaite la tenue d'un référendum ReviCentre: démarches accélérées à Magog

par Gilles PELLOILLE  
**MAGOG** — Le premier pas vers la réalisation du programme ReviCentre à Magog a été franchi en début de semaine quand le conseil a adopté, à l'unanimité, une résolution décrétant la réalisation d'un Plan particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville.

Il s'agit d'un programme qui prévoit le développement à long terme du quartier et son aménagement. C'est de plus un instrument qui permet d'accéder plus rapidement au programme ReviCentre, et l'on sait à quel point Magog ne doit pas perdre de temps dans ce dossier, puisque les travaux doivent commencer avant le 31 juillet 1986. L'unanimité du vote sur la question a visiblement surpris quelques élus qui s'attendaient à l'opposition

du conseiller Laurent Girard. Celui-ci est en effet opposé à l'adoption du programme ReviCentre dans lequel il ne voit qu'une dépense de 325.000 \$ pour la ville, avec le fardeau fiscal qui en découle. D'ailleurs, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal, M. Girard a invité la population à venir signer le registre qui sera ouvert à l'intention des contribuables habilités à voter au moment de l'adoption du règlement d'emprunt. "Il suffira que 267 personnes signent le registre pour imposer la tenue d'un référendum et j'invite la population à se présenter à l'hôtel de ville", a déclaré le conseiller Gérard en s'adressant à la salle.

**Signer sans être contre**

Ensuite, il a rappelé que, selon lui, signer le registre ne signifie

pas s'opposer au projet de règlement. "Cela veut dire que le signataire désire une consultation populaire sur un dossier important", d'ajouter M. Girard. Il s'est ensuite lancé dans une virulente critique du programme ReviCentre, accusant même l'ingénieur municipal, M. André Rainville, d'être en faveur du projet "car il fera de l'argent avec".

Le conseiller a fait remarquer que l'estimation des travaux suggérée par l'ingénieur en début d'année ne mentionnait pas les trottoirs du centre-ville: "Si c'était pas urgent à ce moment, ça l'est pas plus maintenant", a-t-il poursuivi. Il a continué en critiquant toute dépense qui pourrait faire augmenter les taxes.

Enfin, le représentant du quartier no 3 a accusé le maire Antonio Lacasse de lui avoir affirmé que la Ville n'aurait rien à déboursier pour

les pages réservées dans les hebdomas régionaux dans le but de présenter à la population le sondage à propos de ReviCentre. Toutefois, le maire Lacasse a catégoriquement nié cet-

te affirmation.

"Ridicule"

"C'est ridicule, je ne vois pas

pourquoi je vous aurai dit ça quand je savais que nous devrions payer pour ces pages de publicité", a rétorqué le maire. Le compte s'élève à quelque 1.150 \$.

C'est lundi dernier, en assemblée plénière, que le conseil a décidé de revenir sur sa décision et d'accepter le programme ReviCentre pour Magog. Ce revirement avait été qualifié de "courageux" par M. Daniel Faucher, le président de la Société d'initiative pour le développement des artères commerciales (SIDAC). Ce groupe et la Chambre de commerce Magog-Orford (CCMO) ont fait des représentations pressantes auprès du conseil pour lui suggérer de ne pas abandonner le programme subventionné à 50 pour cent par le gouvernement du Québec.

Ce dernier permettra à la ville de recevoir 325.000 \$ en subvention pour redorer son centre-ville. La dépense pour Magog sera aussi de 325.000 \$ pour un investissement total de 750.000 \$. La prochaine étape devrait être la présentation d'un avis de motion, puis le dépôt d'un règlement d'emprunt devant suivre aussi rapidement que les délais le



Laurent Girard



Antonio Lacasse

## ReviCentre à Richmond: entente signée avant la fin du mois de mai

— Yvon Vallières

par Guy MARCHAND  
**RICHMOND** — Le député de Richmond à l'Assemblée nationale et whip en chef du gouvernement, M. Yvon Vallières, a confirmé aux autorités municipales de Richmond que le protocole d'entente à intervenir entre la ville et le ministère des Affaires municipales, concernant l'octroi d'une subvention de 500 000 \$ dans le cadre du programme ReviCentre, devrait être signé d'ici la fin du mois de mai.

"Malgré les retards occasionnés et les restrictions budgétaires appliquées par le gouvernement, nous avons pu débloquer le montant annoncé initialement au mois d'août dernier, c'est-à-dire 500 000 \$", de déclarer le député Vallières. Celui-ci a par contre ajouté que la demande d'aide financière supplémentaire demandée par le comité de réorganisation du centre-ville de Richmond ne pourra être accordée.

sables du comité de réorganisation du centre-ville pour prendre connaissance de leurs attentes vis-à-vis le programme ReviCentre et par la suite nous établirons les priorités pour l'aménagement du centre-ville", d'expliquer le maire de Richmond.



Yvon Vallières

Comité du centre-ville

Au comité de réorganisation du centre-ville, le secrétaire Yvon Poirier s'est dit soulagé d'apprendre la nouvelle du député Vallières: "On est bien content que le programme ait été maintenu dans son ensemble, et qu'il puisse être entamé

bientôt. En ce qui a trait à l'aide additionnelle qui nous a été refusée tout ce que je peux dire c'est qu'on s'y attendait un peu compte tenu des restrictions budgétaires gouvernementales", de révéler M. Poirier tout en ajoutant que cette aide financière aurait été très utile aux gens d'affaires du centre-ville qui ont investi beaucoup d'argent au cours des dernières années, en raison notamment des crues printanières et des travaux d'endiguement.

Le comité de réorganisation du centre-ville a une bonne idée du plan d'aménagement qui sera réalisé mais, comme le souligne M. Poirier, le tout devra être accepté par les commerçants et gens d'affaires du centre-ville: "Maintenant que nous avons eu l'annonce officielle du programme ReviCentre, nous allons procéder à une consultation auprès des gens d'affaires du centre-ville afin d'établir les priorités d'interventions et du mode de financement à adopter. La majorité des commerçants semble favorable à la réalisation de ce programme et malgré une opposition de certaines personnes, nous sommes confiants que l'aménagement au centre-ville va se faire".

Parmi les priorités retenues, figurent la réfection de trottoirs, la rénovation de façades d'établissements commerciaux, l'aménagement d'une voie d'accès menant aux stationnements arrières de commerces, en plus du mobilier urbain, tel que bancs, bacs à fleurs, à ordures, lampadaires, etc... Maintenant que l'annonce a été faite, les discussions pourront débuter pour de bon à Richmond!

### Réactions...

Cette nouvelle a réjoui les différents intervenants impliqués dans ce dossier, et le maire André Lupien a pour sa part déclaré qu'il y avait des modalités à éclaircir avant de procéder: "Nous avons posé des conditions et celles-ci demeurent à éclaircir avec les responsables du ministère des Affaires municipales. C'est pourquoi nous projetons de rencontrer les gens du ministère afin d'examiner les clauses du protocole à intervenir afin de connaître les travaux subventionnables et ceux qui ne le sont pas. Après ces discussions, nous planifions de rencontrer les respon-

## Autre projet compromis dans la région de l'Or Blanc

par Henri RICHARD

**ASBESTOS** — Un autre projet adopté au Sommet de l'Or Blanc, celui de la construction de huit chalets au Camp musical d'Asbestos, pourrait être compromis à cause d'une sous-évaluation du coût réel.

Ce projet s'est vu décerner, le 21 mars, deux subventions de 60.000 \$ par le ministère des Affaires culturelles et l'Office de planification du Québec. Le promoteur et le milieu complétaient le capital avec un investissement de 50.000 \$ pour la construction de huit chalets, à partir d'une demande initiale de dix chalets.

### Sous-évaluation

Toutefois, le directeur du Camp musical d'Asbestos et promoteur du projet, M. Denis Lalonde, juge er-

ronée l'évaluation de l'OPDQ sur le coût de la construction, et par conséquent il prévoit des soumissions plus élevées que l'argent actuellement disponible.

Selon M. Lalonde, les fonctionnaires québécois ont évalué le coût unitaire à l'aide des 12 chalets déjà existants au Camp musical, mais qui sont construits sur seulement 10 unités.

L'erreur est très simple d'expliquer le promoteur du projet: "On a pris le coût total des chalets pour ensuite diviser l'investissement total par le nombre 12. Ce calcul est

faussé, puisque deux constructions sont doubles et viennent changer les données."

C'est donc avec un déficit de près de 20.000 \$ que le directeur du Camp musical se retrouve avec cette erreur des évaluateurs de l'OPDQ.

Encore une fois, une absence de dialogue entre les deux parties se serait à l'origine de l'imbrroglio. M. Lalonde n'a jamais rencontré les fonctionnaires québécois qui ont oeuvré dans ce dossier.

Des pressions s'amorceront donc prochainement sur le gouvernement québécois, ainsi que des négociations avec la Corporation de développement Desjardins qui pourraient s'impliquer financièrement dans ce projet.

## Bureau d'information touristique Le conseil de Magog ne veut pas précipiter sa décision

**MAGOG (GP)** — Le conseil municipal de Magog ne veut pas précipiter la prise de décision quant au

site du futur bureau d'information touristique de la station internationale Magog-Orford. Les élus con-

sidèrent que le bureau touristique actuel de Magog est le plus approprié pour répondre aux besoins des visiteurs de la région, en attendant qu'un site définitif soit choisi.

## Projet de visites touristiques guidées de Magog et la région

**MAGOG (GP)** — Un entrepreneur envisage de proposer une visite guidée des environs, aux visiteurs de la Station touristique internationale de Magog-Orford. Il a demandé au conseil municipal de lui accorder une place de stationnement pour son minibus en face du bureau du tourisme.

de, car le projet a une vocation touristique indéniable.

Les visites guidées s'effectueraient à bord d'un mini-autobus confortable et les explications seraient fournies par voix de cassette pré-enregistrée sur fond de musique. Les départs auraient lieu à heures fixes et le trajet engloberait une partie de la ville de Magog, le Centre d'Arts d'Orford et l'abbaye St-Benoit-du-Lac. Le promoteur estime essentiel que le départ des excursions se fassent devant le bureau du tourisme, ce qui lui garantirait une meilleure visibilité. Il a remis un dossier explicatif aux conseillers et au maire, en plus d'affirmer que plusieurs établissements hôteliers avaient déjà inclus sa promenade touristique guidée dans leurs forfaits d'été. De plus, il affirme que plusieurs groupes ont aussi réservé ses services au cours de la belle saison.

C'est aussi la recommandation à laquelle semble se ranger le comité ad hoc de l'Agence de développement touristique Memphrémagog. Ce dernier obtenait, il y a deux mois, un délai de six mois de la part du ministère des Transports pour se décider sur la vocation de l'ancien poste de péage de la sortie 115 de l'autoroute 10. A plus long terme, le comité envisage la construction d'un bureau d'information touristique à la sortie 118 près du restaurant du Vieux-Poêle, soit dans l'axe principal de la station touristique internationale et sur le territoire du canton de Magog.

Cette décision ne convient pas au canton de Magog qui envisage plutôt le réaménagement de l'ancien poste de péage. Sans succès, le conseil du canton demande en ce moment à ses voisins de lui fournir une résolution d'appui qui lui permettrait de s'approprier le bâtiment. Les élus de Magog ont d'ailleurs unanimement refusé leur appui à leurs collègues du canton.

# ÉCONOMISEZ UN GROS MORCEAU!

Économisez 50 ¢ à l'achat de carrés (225 g), de grains ou de mini-grains (350 g) de chocolat Baker's\*, le chocolat des connaisseurs depuis des années. Quelle occasion épataante de vous procurer un grand chocolat à petit prix!

**ÉCONOMISEZ 50 ¢**

**À L'ACHAT DE CARRÉS (225 G), DE GRAINS OU DE MINI-GRAINS (350 G), DE CHOCOLAT BAKER'S**

Avis au détaillant: General Foods Inc. remboursera ce coupon à sa valeur nominale, plus les frais courants de maintenance en vigueur à la condition que vous le receviez de votre client selon les termes de l'offre du coupon. Toute autre utilisation constituant une fraude. L'omission de fournir sur demande à General Foods Inc. une preuve satisfaisante que vous avez observé ces conditions, pourra annuler le coupon. Tous les coupons soumis pour remboursement deviennent la propriété de General Foods Inc. Pour remboursement, postez les coupons à: General Foods Inc., C.P. 3000, Saint John, N.B. E2L 4L3 Valable jusqu'au 30 juin, 1986. Échangeable dans les magasins participants seulement.

0303051H

B A K E R ' S

\*Marques déposées de General Foods Inc.

L'unanimité n'est pas faite à Saint-François-Xavier-de-Brompton

# Projet de centre communautaire controversé

par Michel MORIN

**SAINT-FRANÇOIS-XAVIER** — Le projet de construction d'un centre communautaire dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tel que proposé par la majorité des administrateurs publics, ne fait pas l'unanimité dans la communauté.

D'ailleurs, une imposante délégalation de contribuables a clairement manifesté au conseil municipal son opposition au projet lors de la dernière assemblée.

Qui plus est, les représentants des principaux organismes communautaires de Saint-François ont remis aux autorités municipales une pétition de 422 noms pour réclamer du conseil qu'il sursoie à sa décision première, et qu'il confie plutôt l'étude de ce projet à un comité de citoyens indépendant du pouvoir administratif.

Selon les renseignements obtenus, le conseil municipal a à toute fin pratique approuvé une fin de non-recevoir à cette pétition, en plus de ne pas accepter la proposition formulée par les contribuables présents.

## Conseillère dissidente

La conseillère Ginette Pépin-Dubreuil, seule opposante au projet parmi les édiles, a précisé, hier, que ses collègues du conseil ne veulent tout simplement pas écouter les doléances des contribuables.

"Quelque 422 personnes, sur 778 payeurs de taxes, ont signé cette pétition. Il me semble que c'est assez représentatif. Je suis la seule membre du conseil qui appuie les gens, les autres conseillers et le maire ne veulent rien entendre de la proposition des citoyens qui estiment ne pas avoir été consultés sur ce projet. Et ils ont raison de prétendre cela", de confier la conseillère municipale.

Actuellement, le conseil tient ses réunions dans une salle de l'école primaire Bellemare. Ce local n'est que loué et les administrateurs apprécieraient grandement pouvoir tenir leurs assemblées dans leur propre salle de conseil.

Le choix du terrain retenu, à savoir le garage municipal, ne répond pas au désir d'une partie de la population. Les opposants au projet, et la conseillère Ginette Pépin-Dubreuil, envisagent plutôt un terrain propriété de la fabrique pour y implanter ce centre communautaire.

Du côté des contribuables, le porte-parole du comité de citoyens, M. Gilles Gilbert, a précisé que le

conseil se doit de mener une consultation publique sur cette question avant d'arrêter une décision.

"Pour l'instant, le choix du site a peu d'importance. Il nous apparaît important que le conseil fasse d'abord une consultation publique pour connaître le pouls de la population sur le sujet. Et les gens demandent que cette consultation soit faite par un comité de citoyens autonome,

qui n'a rien à voir avec le conseil. Ensuite, on pourra analyser la question du site", de dire M. Gilbert.

Car si le conseil s'obstine à ne pas consulter d'abord les gens, estime M. Gilbert, "il risque bien de se faire battre quand viendra le temps d'adopter le règlement d'emprunt".

## Le maire: "Les contribuables auront la chance de se prononcer"

**SAINT-FRANÇOIS XAVIER (MM)** — "Si les membres du conseil n'ont pas accepté de confier à un comité de citoyens l'étude de ce dossier, c'est qu'ils jugent qu'ils sont capables de faire eux-mêmes le travail. Toutefois, ce n'est que lors de la prochaine assemblée que nous serons fixés sur le projet du centre communautaire."

Maire de la municipalité de Saint-François Xavier, M. Alain Bergeron a par ces propos expliqué la position du conseil sur le projet de construction d'un centre communautaire.

Selon lui, aucune décision définitive n'a encore été arrêtée "et les contribuables auront la chance de se prononcer sur la question".

Ce projet de construction d'un centre communautaire ne date pas d'hier. De fait, ce dossier fait l'objet d'études depuis que le nouveau conseil est en fonction.

"Nous avons effectué l'analyse des cinq terrains disponibles, et il s'est avéré que l'emplacement du garage municipal est le meilleur choix pour la municipalité. Nous ne voulons surtout pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables. Mais devant certaines informations que nous avons obtenues et qui laissent croire que les coûts d'autres terrains pourraient être moins éle-

vés, dont celui de la fabrique, il se peut qu'on regarde une autre alternative", d'expliquer le maire Bergeron.

Quant au dépôt d'une pétition signée de la main de 422 contribuables qui s'opposent au site retenu, le maire Bergeron a dit qu'elle sera étudiée et que les signataires seront informés de la position du conseil.

"Le 19 mai, nous allons dire aux gens ce que nous entendons faire avec tout ce dossier et la population aura à se prononcer sur le règlement d'emprunt", d'ajouter le maire de Saint-François Xavier.

Le projet de construction d'un centre communautaire implique des déboursés de l'ordre de quelque 250.000 \$. Il ne manque plus que certains détails avant que les plans des ingénieurs soient confiés à l'administration municipale.

D'ici là, les membres du conseil

analyseront de nouveau l'ensemble du dossier et décideront s'ils apportent ou non des modifications au projet initial.

"C'est tout simplement un projet préliminaire", a ajouté le maire Bergeron.



Alain Bergeron



Selon le projet du conseil municipal, la garage municipal de Saint-François-Xavier sera transformé en centre communautaire. Les contribuables estiment ne pas avoir été consultés et veulent avoir leur mot à dire dans ce projet.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

## Voie rapide pour l'Amiante Sensibilisation délaissée au profit du suivi

**THETFORD-MINES (MC)** — La démonstration de la nécessité d'une autoroute dans la région de l'Amiante étant chose faite, le comité routier de la Chambre de commerce de l'Amiante s'attaque maintenant au suivi du dossier.

Le président du comité routier, M. André Fréchette, a déclaré, hier, que leurs efforts seront dorénavant consacrés à faire avancer le dossier auprès des gouvernements.

"La campagne de sensibilisation a largement atteint ses objectifs", a-t-il dit en montrant une lettre envoyée dernièrement par le député-ministre de Frontenac Marcel Masse.

Le député-ministre écrit que son gouvernement vérifie "les formalités administratives nécessaires à l'ouverture de la sous-entente" qui conduira à la réalisation du projet de plus de 50.000.000\$.

La campagne de sensibilisation a pris fin, hier, par l'intervention de trois autres industriels de Thetford-Mines, qui ont démontré que l'absence d'un réseau routier adéquat constitue un frein au développement de l'économie régionale.

Pour un, le président du fabricant de véhicules récréatifs Apache, M. Maurice Delisle, a clairement indiqué que l'expansion de leur entreprise à Thetford-Mines était compromise par l'inexistence d'une voie rapide.

Si le nouveau véhicule motorisé super de luxe mis sur le marché ob-

tient les succès espérés aux Etats-Unis, M. Delisle a déclaré que, "sans autoroute, nous devons penser à établir la production à proximité d'un grand centre."

Rappelant l'importance d'un réseau routier, il a ajouté que 95% des approvisionnements de Apache proviennent de Montréal et que 90% des produits finis y retournent.

De son côté, le propriétaire du magasin Canadian Tire, M. John Vincent, a soutenu que son entreprise absorbe des frais additionnels d'opération en raison de l'état de la route 265. Il a avoué que cette situation se répercute sur le client qui obtient à l'achat des billets-boni de 3 pour cent au lieu de 4 ou même 5 pour cent comme dans d'autres régions.

Enfin, le président de l'usine de meubles et de menuiserie architecturale Polybois de Thetford-Mines, M. Marcel McCutcheon, a prêté des économies importantes pour sa compagnie avec une autoroute.

Dans le moment, M. McCutcheon a mentionné que "des fournisseurs n'hésitent pas à nous charger une surprime pour venir livrer à notre usine à cause des routes." Polybois emploie 44 travailleurs.

## "Le projet de Bombardier deviendra un important apport économique"

— Carmen Juneau

**WINDSOR** — "Le projet de la compagnie Bombardier deviendra un important apport économique pour toute notre région, s'il se réalise", de commenter Mme Carmen Juneau, députée de Johnson à l'Assemblée nationale du Québec.

La députée de Johnson a avoué n'être pas au courant des positions du gouvernement du Québec, pas plus que des vues d'Ottawa, face au projet de la firme Bombardier, de Valcourt, de se lancer dans l'indus-

trie de l'automobile.

Mme Juneau a cependant voulu assurer la population de son comté que le sujet sera définitivement discuté à l'Assemblée nationale.

"Nous avons tenu un caucus du

Parti québécois ce midi (mardi), de préciser Mme Juneau, et il y fut question du projet de la compagnie Bombardier, de Valcourt, de se lancer dans la fabrication d'automobiles". La ville de Valcourt est située dans la circonscription électorale de Mme Juneau.

"Des questions concernant Bombardier seront posées à l'Assemblée nationale par le critique offi-

ciel de l'industrie et du commerce du Parti québécois, le député Jean-Guy Parent, ou par moi-même", a poursuivi Mme Juneau.

La députée de Johnson, carrément enthousiasmée par l'annonce du projet de Bombardier de se lancer dans la fabrication d'automobiles, conjointement avec la firme japonaise Daihatsu, y voit des investissements importants, qui consolideront la situation économique de son comté et de toute la région de l'Estrie et qui auront pour effet d'y créer plusieurs milliers d'emplois.

Mme Juneau veut toutefois s'assurer d'une aide gouvernementale adéquate à ce projet d'une entreprise de son comté et elle entend également s'informer de l'état des négociations entre le gouvernement d'Ottawa et celui du Québec, relativement au projet d'investissement de plusieurs millions de dollars, par la firme québécoise et Daihatsu.

"Vous savez, de commenter Mme Juneau, qu'une telle projet est majeur pour toute la région de l'Estrie, avec le nombre des emplois qu'il peut créer, directement ou par la sous-traitance qu'il va entraîner en Estrie".

"Je veux que le ministre de l'Industrie et du Commerce informe la chambre de la situation actuelle des démarches et je peux aussi fournir des renseignements fort utiles à l'Assemblée nationale, au sujet de la région et de Bombardier".

## Pont Nicol fermé sur la route 214

**EAST-ANGUS** — Le ministère des Transports annonce la fermeture à toute circulation, et pour une période indéterminée, du pont Nicol sur la route 214, entre East-Angus

et Bury.

Cette fermeture est immédiate et la circulation est déviée via la route 253 et le chemin du Bassin.

Le ministère des Transports avi-

sera dès qu'il sera possible pour les usagers d'utiliser de nouveau ce pont.

Des réparations d'importance doivent y être effectuées.

## Ordinateur retrouvé à Coaticook

par Yvon ROUSSEAU

**COATICOOK** — Les policiers municipaux de Coaticook poursuivaient l'enquête, hier, à la suite de la découverte d'un ordinateur, volé la semaine dernière dans les bureaux de la compagnie George Sheard, de Coaticook.

L'ordinateur a été retrouvé par des adolescents, lundi, et l'appareil a été remis aux policiers de Coaticook, au cours de l'après-midi. Les policiers ont aussitôt ramené l'objet volé aux bureaux de la compagnie, fort heureuse de le retrouver. L'enquête, dans cette affaire, a

été confiée à l'agent Richard Oumet, de la police municipale, qui a interrogé quelques jeunes, afin d'éclaircir les circonstances du vol.

Au cours de la semaine dernière, des malfaiteurs sont entrés par effraction dans les bureaux de la compagnie George Sheard, pour y

voler l'ordinateur, qui a été retrouvé caché à l'extérieur, par un groupe d'adolescents. L'appareil est évalué à 1.700 \$.

L'industrie, victime du vol, qui se spécialise dans les tissus en laine, récupère ainsi des données importantes pour elle, logées dans la mémoire de l'appareil électronique. Cependant, les policiers municipaux de Coaticook s'interrogeaient sur l'état de l'ordinateur, qui aurait séjourné à l'extérieur pendant plusieurs jours.

## Municipalités en bref

### Magog

Deux avis de motion concernant l'urbanisme ont été déposés. Le règlement 840 modifiera le zonage dans les secteurs délimités par les rues Calixa-Lavallée, Champlain, Ruisseau Rouge et Rivard pour permettre la construction d'immeubles de quatre logements au lieu de neuf logements.

Le règlement 841 changera certaines dispositions générales du règlement de zonage de la ville. Il s'agit d'un train de modifications touchant aussi bien le démantèlement de maisons que le triangle de visibilité aux coins des rues, ou encore les cimetières de voitures.

### Bromptonville

Dans le cadre de la Semaine de l'entreprise, les membres du conseil de ville de Bromptonville effectueront une visite à l'entreprise I.S.E. de cette ville. Suivra un cocktail pour souligner l'événement à l'Hôtel de Ville en présence d'invités d'honneur.

Les élus municipaux de Bromptonville ont appuyé un projet de reboisement dans les parcs et sites privilégiés de la ville. En ce sens, on a déjà confirmé la plantation de 200 épinettes de Norvège. D'autres variétés d'arbres pourraient être transplantées dans le cadre de cette initiative.

Le conseil a donné un appui favorable au Comité régional de la nouvelle prison de Sherbrooke. Le comité intervient auprès des autorités municipales environnantes dans le but d'avoir un milieu carcéral adéquat pour desservir la région.

La Fête du Canada: à la suite à une suggestion du gouvernement fé-

La ville n'a reçu aucune soumission pour la location de deux locaux à la plage municipale.

Le maire et le greffier ont été autorisés à signer le renouvellement de l'assurance collective des employés municipaux.

Il est rappelé aux jeunes qui désiraient occuper un emploi d'être au service de la ville qu'ils doivent présenter leur offre aux centres de main d'oeuvre pour étudiants et non à l'hôtel de ville. Aucun recrutement direct ne sera effectué par la ville.

On a proposé d'embaucher M. Mario Roy à titre de pompier volontaire au Service des incendies de Bromptonville.

Selon une tradition qui se renouvelle annuellement, 2 pompiers de Service des incendies de Bromptonville seront désignés pour parler leurs connaissances à l'Académie québécoise des pompiers de Ste-Scholastique en banlieue de Montréal. Les cours seront d'une durée de deux fins de semaine.

L'usine de filtration de Bromptonville serait sur le point d'être mise en opération. Des petits détails techniques de dernière minute ont cependant empêché cette dernière de fonctionner dans les délais prévus.

## JOYEUSE FÊTE DES MÈRES

### Déjeuner

Choix de jus  
Oeuf tropical  
(Oeuf poché sur petit pain, servi avec cantaloup, melon de miel, melon d'eau, raisins, fraises, pamplemousse, orange, framboise et rôtie de pain de raisins)  
Thé - Café - Lait

Adultes 4,95 \$  
Enfants 3,95 \$

Marie Antoinette



### Dîner/Souper

Feuilleté de crevettes au confit de homard  
Soupe aux légumes maison ou jus  
Bœuf bourguignon 5,95 \$  
Enfants 3,95 \$  
Filet de sole menuière 9,95 \$  
Filet mignon aux champignons frais 12,95 \$  
Feuilleté de fraises fraîches à la crème chantilly ou  
Coupe de fruits frais  
Thé - Café - Lait

En plus de ce menu spécialement préparé pour la Fête des Mères, nous tenons à souligner tout particulièrement cet événement en offrant aux mamans une jolie plante verte en gaze de bonheur. Tant qu'il y en aura

## AUTANT DE MAMANS AUTANT DE PLANTES

Le père de la Loi 101 un peu étonné de la reprise du débat linguistique

# "Je pensais avoir résolu le problème d'une façon civilisée"

— Camille Laurin

par Maurice GIRARD

**MONTREAL (PC) — Le père de la Loi 101 est un peu étonné de la reprise, ces derniers mois, du débat linguistique au Québec.**

"Je pensais avoir résolu le problème d'une façon civilisée", a déclaré hier le Dr Camille Laurin dans une interview à la Presse Canadienne.

Un des principaux penseurs du Parti québécois, l'ex-député de Bourget — qui a quitté le gouvernement péquiste lors du virage néofédéraliste — a conçu la dernière des lois linguistiques qu'a connues le Québec depuis deux décennies. Après les lois 63 et 22, le Québec avait enfin connu, avec la loi 101, la paix linguistique.

"Depuis cinq ou six ans, on n'entendait plus de débat linguistique où les gens se déchiraient. On avait atteint un point d'équilibre. La remise en question de points majeurs de la loi 101 fait ressurgir des débats épineux, émotionnels, passionnels qu'une société devrait se priver quand elle le peut", affirme le Dr Laurin.

Il demeure convaincu que la polémique actuelle sur l'affichage pourrait facilement se résorber sans modification de la Charte de la langue française puisque la loi 101 contient tous les "acomode-



Camille Laurin

ments" nécessaires à une application souple.

L'anglais peut être utilisé dans plusieurs circonstances. Langue de travail des sièges sociaux. Affichage pour les municipalités majoritairement anglophones. Petits commerces. Produits culturels. Contrats entre deux parties. Brochures. Services sociaux. Sans compter la garantie pour l'élève anglophone qui le réclame de pouvoir fréquenter une école du réseau scolaire anglophone.

"C'est bizarre, mais on parle jamais de ces choses-là. Je ne vois pas pourquoi il faudrait aller encore plus loin avec tous les accommodements contenus dans la loi puisque, après tout, il serait normal que plus de monde connaisse le français au Québec."

Le gouvernement libéral est coincé entre deux électeurs et il a manifesté depuis son élection "un certain flottement". Le Dr Laurin voit le gouvernement Bourassa pris entre "une majorité francophone satisfait de la loi 101 et une minorité anglophone qui demande des changements, dont certains draconiens, un retour au statu quo d'avant les années 1976".

Après tout, dira-t-il, c'est grâce,

"en bonne partie", aux anglophones que les libéraux ont remporté les élections du 2 décembre. "Les anglo-montrealais ne vont pas attendre silencieusement. Ils vont exiger que la marchandise soit livrée."

C'est pourquoi le gouvernement doit faire preuve de prudence. Et la raison pour laquelle le père de la loi 101 propose de ne pas toucher à la Charte de la langue française. "La question linguistique a fait

l'objet d'assez de débats depuis 1963. Le gouvernement devrait détenir suffisamment d'éléments pour prendre position en tenant compte de l'appui manifeste de la population à la loi 101."

Formation professionnelle

## Le Conseil supérieur de l'éducation craint la proposition fédérale

**QUEBEC (PC) — Le Conseil supérieur de l'éducation craint la proposition fédérale en matière de formation professionnelle de la main-d'oeuvre.**

Dans un avis transmis mardi, le Conseil invite le ministre de l'Éducation Claude Ryan "de veiller à ce qu'une éventuelle mise en oeuvre du projet fédéral ne produise pas une déstabilisation majeure des services d'éducation des adultes".

Dans un projet rendu public l'an dernier et sur lequel les pourparlers Québec-Ottawa se poursuivent, le gouvernement fédéral propose un programme de formation professionnelle de la main-d'oeuvre par le biais de stages dans des entreprises.

Selon le Conseil, la proposition fédérale comporte quatre points qui pourraient avoir des conséquences sur la qualité de la formation de la main-d'oeuvre.

D'une part, Ottawa veut geler jusqu'en 1989 la somme annuelle de \$139 millions consacrés à ce programme.

Compte tenu des taux d'inflation, cette subvention "constitue une diminution en valeur réelle", déplore le Conseil supérieur de l'Éducation.

D'autre part, à l'intérieur de cette somme de \$139 millions, le gou-

vernement fédéral envisage de prélever une part pour financer des entreprises privées qui dispenseraient une formation à certains travailleurs.

Du montant original, il ne resterait plus que \$85 millions réellement consacrés à la formation dans des établissements d'enseignement, note le Conseil supérieur de l'Éducation.


Autre problème: la philosophie fédérale de ce programme constitue "une incitation explicite à promouvoir la création de lieux de formation privés" non reliés aux réseaux d'établissements d'enseignement.

On craint ici pour la qualité de la formation dispensée par des entreprises n'ayant pas de vocation ou de tradition d'enseignement.

Enfin, le Conseil supérieur de l'Éducation note que le projet fédéral parle de créer de "nouveaux conseils consultatifs locaux" reliés aux centres de main-d'oeuvre.

Il s'agira alors d'un réseau parallèle d'instances locales "dont on ne voit pas la nécessité puisque des structures québécoises sont déjà en place".

En conséquence, le Conseil supérieur de l'Éducation formule huit recommandations au ministre Claude Ryan au sujet de ce programme fédéral.



**PASCAL**  
**CORRECTION**  
dans notre circulaire Pascal  
"Événement maison et jardin"  
encartée le 3 mai dans ce journal.  
On aurait dû lire:  
Page 17: lit pliant 30" x 72", matelas en mousse de caoutchouc.  
Nos excuses à notre clientèle.

# À bout de freins?

Confiez vos problèmes de freins à nos spécialistes. Notre garantie Speedy vous suit!

**FREINS À DISQUES\***  
**74.95\$** pour 2 roues

Inspection des freins, remplacement des plaquettes de disques, rectification des disques, remplacement des fixations (s'il y a lieu), rembourrage des paliers de roues\*, joints de graisse\*, appoint du maître-cylindre, réglage des freins, essai routier (supplément pour plaquettes semi-métalliques).

\*Valable pour voiture à propulsion arrière.

**FREINS À TAMBOURS\***  
**54.95\$** pour 2 roues

Inspection des freins, remplacement des sabots de freins, rectification des tambours, remplacement des fixations (s'il y a lieu), appoint du maître-cylindre, joints de graisse (roues avant seulement), réglage des freins, essai routier.

\*Valable pour la plupart des voitures.

## Speedy vous suit!

silencieux  
**Speedy**

Sherbrooke 1905, rue King ouest 819-563-0036	Granby 436, rue Principale 514-378-4629	Drummondville 187, boul. St-Joseph 819-477-5844
--	---	---

Speedy se réserve le droit de refuser d'offrir les services ci-haut mentionnés au prix annoncé lorsque à l'inspection gratuite elle juge que des pièces et de la main-d'oeuvre supplémentaires sont nécessaires pour remettre le système de freins en condition de fonctionnement normal.

# C'est le temps d'arriver premier

Cet été, Yellow vous offre tout un choix de souliers de sport. Des marques réputées à superprix!

**15.99\$**



B. Soulier d'exercice "AéroCourt".  
Femme, 5 à 10 15,99 \$  
Fillette, 13 à 4 14,99 \$

**17.99\$**



C. Soulier athlétique "AéroCourt".  
Homme, 6 à 12 17,99 \$  
Garçon, 3 à 5 16,99 \$

**19.99\$**



D. Soulier athlétique "Aérobok".  
Homme, 6 à 12 19,99 \$  
Garçon, 3 à 5 18,99 \$

**13.99\$**



E. Soulier de jogging "Maxi".  
Homme, 6 à 12 13,99 \$  
Garçon, 1 à 5 12,99 \$  
Jeune, 11 à 13 11,99 \$

**19.99\$**



F. Soulier d'exercice "Aérobok".  
Homme, 7 à 12 19,99 \$

L'offre est valable jusqu'à épuisement des stocks.

# SUPERCHAUSSÉES-VOUS

## Yellow

CHAUSSURES YELLOW L.T.E.E.

Sherbrooke:  
46, Wellington N.  
Carrefour de l'Estrie

Thelford Mines  
Carrefour Frontenac  
Drummondville  
188, Hériot

Profitez de nos bas prix. Partez gagnant!

# Construction: le projet patronal mal accueilli

MONTREAL (PC) — Le dépôt du projet de convention collective des employeurs de la construction n'aurait pas fait progresser le dossier des négociations d'un iota. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec a reconnu hier que l'accueil syndical au projet patronal a été très négatif.

M. Claude Daoust, président de l'AECQ, s'est dit extrêmement déçu de cet accueil négatif de la FTQ-construction et du Conseil provincial des métiers de la construction (international), regroupés ensemble pour fins de négociations. Il trouve cette réaction illogique. "Je m'attendais à plus de maturité".

Selon M. Daoust, le projet patronal déposé hier à trois syndicats en présence du conciliateur Raymond Leboeuf, permettrait à "beaucoup" de travailleurs de hausser leurs revenus d'environ 20 pour cent. Seule la CSN-construction a été plus réceptive, a-t-il dit.

L'AECQ regroupe 15,000 employeurs de l'industrie. M. Daoust explique que dans son projet de contrat de trois ans, l'organisme patronal tente de ren-

dre la semaine de travail plus flexible en l'étalant sur une plus longue période, sans augmenter le maximum d'heures, présentement à 40 heures. La coalition FTQ-construction-Conseil provincial veut réduire progressivement la semaine de travail sans compensation.

L'organisme patronal cherche aussi à éliminer les deux semaines de vacances d'été obligatoires (juillet-août), en permettant aux travailleurs de les prendre quand bon leur semble. Elle suggère de troquer certaines primes contre autre chose (salaires ou fonds de pension). L'AECQ veut aussi discuter et faire reconnaître les aspects particuliers de la construction résidentielle.

Quant aux salaires, M. Daoust précise que l'AECQ est prête à négocier une augmentation de salaires si certaines clauses non-productives (frais de déplacement et vacances d'été entre autres) sont épurées.

L'AECQ, qui a demandé une autre rencontre avec M. Leboeuf pour préciser son projet, veut d'abord négocier des problèmes de base communs à tous les travailleurs et, ensuite, aborder les questions particulières, s'il y a lieu.

Les syndicats demandent des hausses de salaires de 5 pour cent en 1986, l'indexation au coût de la vie plus deux pour cent d'enrichissement pour les deux années subséquentes.

**CERTIFICATS CADEAUX**

## CONFIDENCE

CENTRE DE BEAUTE

Les soins du corps suivent désormais la cadence des nouveautés dans un centre moderne et personnalisé pour elle et lui.

Coiffure, maquillage, nettoyage de peau,

tonification, traitement de l'acné,

hydratation, manucure, ongles vitrifiés,

épilation, électrolyse, traitement de la cellulite,

traitement amincissant, bain tourbillon,

bronzage, boue volcanique, etc.

Venez y rencontrer des professionnels compétents et dynamiques.

### CORRECTIONS

dans notre cahier publicitaire "Salut l'été" du 7 mai 1986.

Page 3: l'article "K", le prix ordinaire des sandales pour dames aurait dû se lire 19.99.

Page 24: Article C, les produits illustrés sont incorrects. L'illustration aurait dû montrer de la tourbe en ballot de 4 pi.cu. et du fertilisant 7-7-7 avec herbicide à 4.99 chacun.

Page 26: A cause de problèmes de livraison, il est possible que la raquette McEnroe XJR à 17.99 ne soit pas vendue dans tous les magasins.

Nos excuses à notre clientèle pour ces contretemps.

**Miracle Mart**

## FOURRURES ENTREPOSAGE

Cueillette à domicile dans Sherbrooke et les environs.



Assurances: valeur à neuf

### Spécialités:

remodelage de vison et réparation

- Réparation
- Remodelage
- Nettoyage
- Confection
- Manteaux faits sur mesures

365, Alexandre, Sherbrooke  
562-6898



## OFFREZ-LUI UN CERTIFICAT-CADEAU!

DES COUPONS ÉCHANGEABLES CONTRE UN OU PLUSIEURS SERVICES EN COIFFURE OU EN ESTHÉTIQUE... UNE IDÉE PERSONNALISÉE POUR UN CADEAU APPRÉCIÉ.

*Au rythme d'aujourd'hui pour les gens d'aujourd'hui*

Coiffure et Esthétique pour Elle et Lui

275, rue King Ouest  
Sherbrooke  
(819) 567-8488

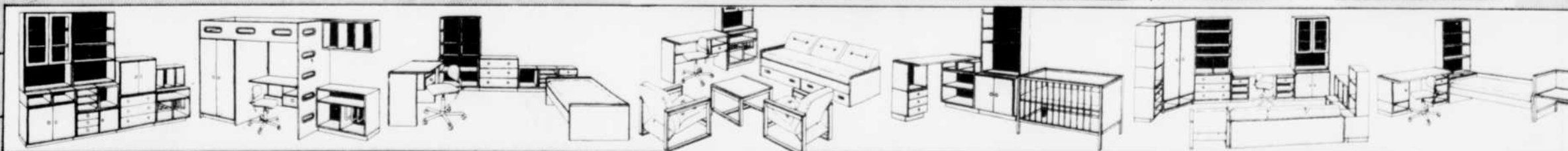
FÊTEZ AVEC NOUS NOTRE 25<sup>th</sup> ANNIVERSAIRE

DURANT TOUT LE MOIS DE MAI

OBTENEZ JUSQU'À

**25% DE RABAIS**  
SUR TOUS LES MEUBLES ET ACCESSOIRES DE LA boutique kit 5215

SUR DES MARQUES AUSSI PRESTIGIEUSES QUE: BONALDO / R.S. SVERIGE / CLUB 8 / SCANDINAVIAN / PLYDESIGN / DANESCO / BAZZE



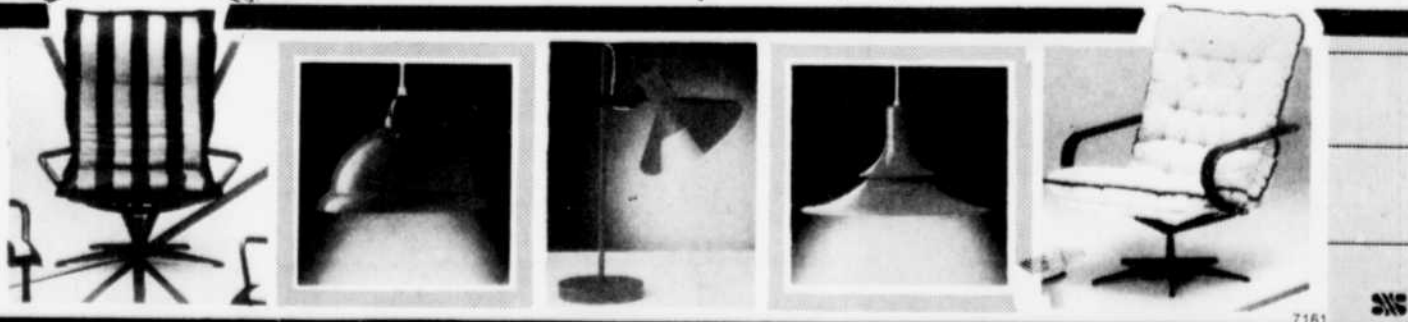
La Grange à PIERRE

Bientôt MEUBLES chez PIERRE

5215, boul. Bourque, Rock Forest, QC (819) 864-4251

DEMANDEZ LA CARTE MAISON VISA ET MASTER CARD ACCEPTÉES

PLAN MISE DE CÔTÉ LIVRAISON GRATUITE



## Sergent Lefebvre: requête déposée

QUEBEC (PC) — Lorsqu'il a fait feu en direction des agents Jacques Giguère et Yves Têtu, le 3 juillet 1985, le sergent Serge Lefebvre a agi dans un moment de panique et de dépression. Il ignorait alors que les victimes étaient des agents de la paix dans l'exécution de leurs fonctions.

C'est du moins ce qu'énonce, comme moyen de défense, Me Réjean Lavoie, qui a déposé, hier, en fin d'avant-midi, une requête pour permission d'en appeler et un avis d'appel, dans lequel il demande à la Cour d'appel du Québec de relever le sergent Serge Lefebvre du plaidoyer de culpabilité qu'il a enregistré, le 7 avril, devant le juge André Trottier, de la Cour supérieure et par voie de conséquence, la tenue d'un nouveau procès.

Après avoir rappelé les circonstances "troublantes" dans lesquelles a pris fin ce procès, Me Lavoie invoque des motifs de droit, des motifs mixtes de fait et de droit, ainsi que des motifs d'appel spéciaux pour "obtenir justice". Me Lavoie insiste tout particulièrement sur l'état physique et mental de son client, lors de son procès et affirme que son plaidoyer de culpabilité n'a pas été fait sur une base volontaire.

## Police de Sainte-Foy

### Une directive interdisait aux policiers d'inquiéter l'agence privée SOPEQ

SAINTE-FOY (PC) — L'enquêteur de la police de Sainte-Foy John Tardif a écrit à trois reprises à l'un de ses supérieurs pour savoir pourquoi des directives avaient été émises afin que les policiers de la ville n'inquiètent pas l'agence de surveillance SOPEQ.

C'est ce qui est ressorti hier de la deuxième journée de l'enquête de la Commission de police sur l'administration et la gestion du corps de police de Sainte-Foy.

Hier, c'est le témoignage du directeur de police André Sainte-Marie, relevé de ses fonctions par le conseil municipal, qui s'est poursuivi.

M. Sainte-Marie a été appelé à se pencher plus longuement sur une enquête menée de la fin 81 au début 82 par son enquêteur John Tardif, concernant des pratiques d'écoute électronique illégale présumément effectuée par l'agence SOPEQ.

SOPEQ, ou Société de protection et d'enquête du Québec, est une agence privée de surveillance. L'un de ses propriétaires est M. Edouard Desnoyers, un ami du chef de police Sainte-Marie.

Mardi, le directeur Sainte-Marie a d'ailleurs admis qu'il avait à deux reprises été invité à passer deux semaines à Miami, dans un condominium appartenant à M. Desnoyers, mis gratuitement à sa disposition.

Mardi, on a pu apprendre qu'à partir du 17 décembre 1981, l'enquêteur de la police de Sainte-Foy John Tardif enquêtait sur de l'écoute électronique présumément effectuée par l'agence SOPEQ, dans un domicile de Sainte-Foy.

Le chef de police de Sainte-Foy certifie n'avoir jamais mentionné à son ami Desnoyers que sa firme faisait l'objet d'une enquête de la police de Sainte-Foy concernant de l'écoute électronique illégale.

M. Ste-Marie se rappelle toutefois avoir rencontré M. Desnoyers dans une aire de stationnement de Sainte-Foy, parce que le propriétaire de SOPEQ voulait se plaindre que ses hommes étaient embêtés par les policiers de Sainte-Foy dans leur travail de surveillance.

Une directive a alors été émise, interdisant aux policiers de "vérifier ou d'entrer en contact avec" certains véhicules de la compagnie SOPEQ.



**Sandales élégantes 49,95 \$** **Chaussures sport en cuir pour hommes 75,95 \$** **Chaussures classiques signées ROMANI 79,95 \$**

Savourez le confort du cuir véritable. Talon plein. Offertes en blanc, bleu, fushia. Sacs assortis en magasin.

La démarche mode signée "de Michel" Trois couleurs disponibles: blanc, vert, bleu.

Vive les couleurs d'été, blanc, jaune, vert. Et la touche mode!

# SUPER CARNAVAL

# VEND MOINS CHER

«EN CAS DE DOUTE»  
appelez la Police des Bas Prix

# 478-8287



## Le SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTE DE COUPLES  
821-2420

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ**

poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel.  
LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND-ASBESTOS  
Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Style plus jeune. Qualité et confort traditionnels, étonnamment bon marché.



Service Orthopédique Sherbrooke  
**FERNAND GROLEAU**  
rue King est. Sherbrooke  
566-5551

**BOEUF HACHÉ ORDINAIRE**  
Prov. de parties fraîches et/ou surgelées



1<sup>72</sup> lb **.78**

**RÔTI DE PALETTE**  
Coupe rég. boeuf estampillé Canada cat. A



2<sup>14</sup> lb **.97**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**  
Cottonelle, 2 épaisseurs, pqt de 8 roul.



**1.99**

**BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS**  
5 Étoiles, sac de 4 kg



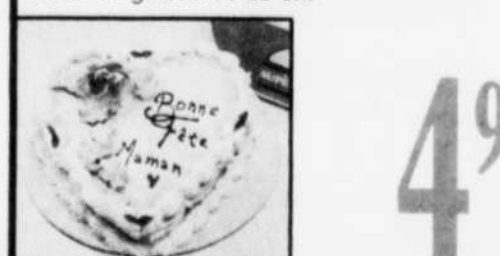
**1.99**

**JUS DE TOMATE**  
Huron, 48 oz



**.59**

**GÂTEAU DE LA FÊTE DES MÈRES**  
Coeur ou gâteau de 25 cm



**4.99**

# Industrie du bois de sciage: Québec entend doubler les redevances

par André BELLEMARE  
**QUÉBEC (PC) — L'industrie du bois de sciage et tous ceux qui utilisent les produits de la forêt devront fournir des efforts financiers additionnels pour maintenir la viabilité de cette richesse naturelle.**

Ce rendement soutenu de nos forêts constitue l'un des objectifs principaux d'un nouveau régime forestier proposé par le gouvernement québécois.

Une des propositions contenues dans l'avant-projet de loi qui sera déposé bientôt à l'Assemblée nationale suggérera à l'industrie du bois de sciage de doubler ses redevances (passant de \$2 à \$4 le mètre cube de bois coupé) afin d'assurer la stabilité et le développement de nos forêts.

C'est ce qu'a indiqué hier midi le ministre délégué aux forêts, M. Albert Côté, devant les congressistes de l'Association des manufacturiers de bois de sciage.

Le ministre a expliqué les grandes lignes de cet avant-projet de loi qui fera l'objet, à

l'automne, de discussions en commission parlementaire.

Tous les intéressés auront alors l'occasion d'exposer leurs points de vue et suggérer des amendements.

Les quelque 700 convives au banquet d'hier ont écouté poliment le ministre sans manifester un grand enthousiasme.

Le nouveau président de l'AMBSQ, M. Guido Deschênes, de Témiscouata, a précisé après le dîner que plusieurs des dispositions contenues dans l'avant-projet seront scrutées à la loupe par son organisme.

"Il y a longtemps qu'on aurait dû établir un nouveau régime forestier", a confié à la Presse canadienne M. Deschênes.

"Ce que propose le gouvernement nous convient en principe,

Nous aurons par ailleurs des contre-propositions à formuler en commission parlementaire.

"Pour nous, il s'agira d'abord de conserver les acquis tout en participant à l'aménagement et au processus de stabilisation de nos forêts", a ajouté le président de l'Association.

## Le reboisement

Le ministre a expliqué que le nouveau régime forestier permettra la réalisation d'un programme de reboisement de 300 millions de plants par année.

M. Côté a émis le vœu que l'on cesse désormais de croire que le simple fait de construire des chemins en forêt constitue la seule forme d'aménagement intensif même si ces chemins doivent aussi servir à d'autres utilisations.

Au chapitre de l'approvisionnement et de l'aménagement, les contrats devront être signés dans la période

d'un an suivant la publication de l'avis de disponibilité de la ressource forestière calculée sur la base du deuxième inventaire décennal qui devrait être complété au plus tard en 1991.

Par ailleurs, les redevances seront établies sur le volume aloué et non sur le volume coupé.

## Droit de coupe révisé

"On peut s'attendre à ce que les allocations de la plupart des 300 industriels du Québec, des détenteurs de convention d'approvisionnement ou de concessions forestières soient réduites, a signifié le ministre.

"Mais, a-t-il ajouté, je ne prévois pas que les exploitations, quant à elles, le seront d'une manière sensible".

Le gouvernement entend réviser le droit de coupe et l'ajuster en fonctions des régions et des valeurs des bois sur pied.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Le groupe des produits de pâtes et papiers **Domtar** est au premier plan de la production de papiers fins, de produits forestiers, de papier journal et de pâtes kraft. Nous sommes à la recherche, pour notre usine de pâtes kraft à **Label-sur-Quevillon** en Abitibi-Est, de deux (2)

## CONTREMAÎTRES EN ÉLECTRICITÉ

Vous serez responsable de l'installation, de la modification et de l'entretien des composantes électriques du réseau d'alimentation et de distribution, ainsi que de l'appareillage électrique et électronique dans les différents secteurs de l'usine. Vous devrez également planifier, organiser, diriger et contrôler l'exécution des travaux et gérer les ressources humaines, techniques et financières d'un secteur.

Les candidat(e)s recherché(e)s devront avoir une formation de niveau collégial ou de l'École de Technologie Supérieure (ETS), posséder une licence professionnelle C, être familier(ère) avec un système de maintenance préventive et avoir de l'habileté en dessin et interprétation des plans électriques. De plus, il(elle)s doivent posséder de bonnes connaissances en électronique et en automates programmables et avoir un minimum de huit (8) années d'expérience en électricité dont trois (3) années à titre de contremaître en électricité.

**Domtar** offre un salaire initial concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 21 mai 1986**, en indiquant le numéro de référence **B86/13**, au:

Coordonnateur du personnel  
 C.P. 3000  
 Label-sur-Quevillon (Québec) J0Y 1X0

**DOMTAR**

## REPRESENTANT(E) COMMERCIAL(E)

Un centre de distribution d'avant-garde en pleine expansion dans le domaine du non-alimentaire est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes dynamique doué(e) d'un excellent sens de l'organisation et des responsabilités caractérisant les personnes qui ont conduit notre entreprise au poste de leader sur ce marché.

Le(la) candidat(e) choisi(e) sera bon(ne) communicateur(trice) et devra posséder une automobile.

**Territoire:**  
 Région de l'Estrie.

Salaire à commission, des plus compétitifs.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le 16 mai 1986 à:

Casier 55  
 La Tribune  
 1950, rue Roy,  
 Sherbrooke, Qué.  
 J1K 2X8

N-51825

## JOPEJ

est à la recherche d'un(e) **GÉRANT(E)**

pour le magasin de Trois-Rivières. 2 ans d'expérience dans la vente au détail.

Pour renseignements:  
**Joje du Carrefour de l'Estrie**  
 Sylvie Lemieux

7719



Vous n'êtes pas un client de Super Carnaval.

Vous venez de faire votre marché chez un de nos concurrents.

Vous avez acheté des produits à prix spéciaux et à prix réguliers.

Vous déballez vos achats et vous êtes envahi par le doute.

Votre marché vous aurait-il coûté moins cher chez Super Carnaval?

Avez-vous bien géré votre budget?

**Ayez-en le coeur net, appelez la Police des Bas Prix pour participer à l'Opération «EN CAS DE DOUTE».**

### Mode de fonctionnement

• Appelez la téléphoniste de la Police des Bas Prix à 478-8287 pour convenir de l'heure où la «Police» pourra se rendre chez vous effectuer une vérification d'un marché fait ailleurs que chez Super Carnaval.

Pour rendre toute comparaison équitable:

- Votre marché doit constituer un marché hebdomadaire normal d'au moins 75 \$;

- il doit comprendre des fruits et légumes, des viandes et des produits d'épicerie;

- il doit avoir été fait en entier au même endroit;

- le coupon de caisse et tous les articles qui y sont inscrits doivent être présentés.

La Police des Bas Prix se rendra chez les consommateurs inscrits à son agenda, et, à l'aide de notre bottin de prix, établira le montant qu'ils auraient payé pour un marché identique chez Super Carnaval.

• Si la «Police» établit hors de tout doute que vous auriez payé moins cher chez Super Carnaval, vous aurez droit à **UN BON D'ACHAT DE 25 \$** en guise de remerciement pour votre participation.

• Si la «Police» établit que vous auriez payé plus cher chez Super Carnaval, en guise d'excuse de notre part, vous aurez droit à **UN CHEQUE ÉQUIVALENT À 3 FOIS LA DIFFÉRENCE** existant entre les totaux des marchés.

Une fois leur compilation signée, les participants seront invités à se présenter chez Super Carnaval pour recevoir leur compensation lors d'entrevues radiodiffusées le vendredi après-midi.

**SUPER CARNAVAL VEND MOINS CHER**

**Établissez-en la preuve vous-même en participant à l'opération «EN CAS DE DOUTE»**

Appelez la Police des Bas Prix

478-8287 Écoutez

**CHRD 1480**  
 Drummondville

du lundi au vendredi à 11h09 et 15h09 et ne manquez pas les reportages en direct de chez Super Carnaval pour la remise des compensations le vendredi après-midi.

N.B. Nous vous demandons votre collaboration

La minutie des comparaisons exige du temps. La Police des Bas Prix ne peut effectuer que de 4 à 5 vérifications par jour. Nous vous prions de prendre rendez-vous à l'avance avec la Police des Bas Prix.

**BOISSONS GAZEUSES**  
 Caisse de 12 bout. cons. de 750 ml



**MARGARINE DURE**  
 La Québécoise, essaran, 1 lb



**PAINS HOT-DOG OU HAMBURGER**  
 Super, pqt de 12 pains



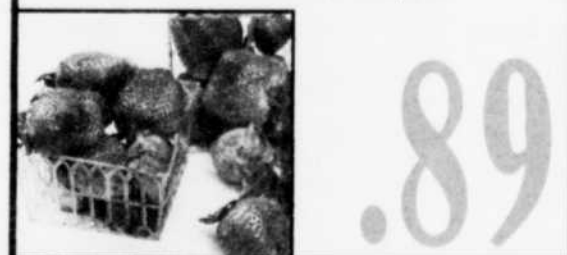
**CRÈME GLACÉE**  
 Festin, cartonnage de 2 litres



**TOMATES ROSES DE SERRE**  
 De l'Ontario



**FRAISES FRAÎCHES**  
 De Californie, Canada No 1, 1 chopine



**HEURES D'OUVERTURE:**  
 Lundi au mercredi 9h00 à 18h00  
 Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00  
 Samedi 8h30 à 17h00

**SACS GRATUITS...**  
 Une économie supplémentaire

Prix en vigueur à notre magasin de Drummondville seulement. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps.

**SUPER CARNAVAL**  
 votre super supermarché

**CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE L'ESTRIE**  
**POSTE D'AVOCAT À SHERBROOKE**  
**DROIT DE LA JEUNESSE**

Nous recherchons un avocat ou une avocate qui acceptera de travailler dans le domaine de la Jeunesse (loi fédérale sur les jeunes contrevenants, loi québécoise sur la protection de la jeunesse et loi sur l'adoption).

Le candidat ou la candidate recherché(e) doit avoir:

- au moins deux années d'expérience dans la pratique du droit dont une année dans le domaine du droit de la jeunesse ou l'équivalent;

- une connaissance du droit criminel;

Les candidats doivent, de plus, compte tenu de la nature du travail demandé, avoir une grande disponibilité.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 20 mai 1986.

**CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE L'ESTRIE**  
 a/s Ginette Talbot-Lambert,  
 225 King Ouest, suite 234  
 SHERBROOKE (Québec)  
 J1H 1P8  
 (819) 563-6122.

8235-7-10 mai

**BUREAU D'AIDE JURIDIQUE DE SHERBROOKE**  
**POSTE DE RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE**

Le Bureau d'aide juridique de Sherbrooke, section criminelle, est à la recherche d'une réceptionniste-téléphoniste.

**Autres fonctions**

- assister la préposée à l'accueil pour les statistiques et les facturations.

- ouvrir et distribuer le courrier.

- mettre à jour les volumes de droit et de données informatiques.

- classement des dossiers.

- photocopies

**Exigences**

- un (1) an d'expérience comme réceptionniste.

- bonne connaissance du français parlé et écrit.

- une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé ainsi qu'une expérience dans le domaine juridique seront un atout.

**Salaire** - à être déterminé selon l'expérience conformément au décret.

**Date limite** Les demandes et les curriculum vitae devront être reçus avant 12h, le 20 mai 1986, à l'adresse suivante:

**Bureau d'aide juridique de Sherbrooke**  
 234, rue Dufferin, suite 310  
 SHERBROOKE (Québec)  
 J1H 4M2  
 Att.: Me Claude Leblond  
 Tél.: (819) 563-4721

8234

## Le dilemme de l'heure pour les médecins?

WINNIPEG (PC) — Des scientifiques affirment que 30 p. cent des \$35 milliards dépensés en soins de santé, l'an dernier, à travers le Canada, ont été consacrés à des patients qui sont décédés dans l'année.

Une analyse détaillée des sommes affectées aux soins de santé pendant la dernière année de vie d'un patient révèle que plus des deux tiers de cet argent est dépensé au cours du seul mois précédant le décès.

Devant l'ampleur des sommes dévolues à des gens qui ne survivront pas, et ce quelle que soit la technologie utilisée, M. Roger Evans, chercheur à Seattle, aux États-Unis, va jusqu'à conclure que c'est là l'un des plus grands dilemmes de l'heure pour la profession médicale.

"Nous devons améliorer notre capacité de distinguer les patients qui vont réussir à survivre de ceux qui n'y parviendront pas", a déclaré mardi le scientifique qui a aussitôt ajouté: "Cependant, je doute que nous y parvenions dans un proche avenir." Il semble que la mise sur pied d'institutions spécialisées dans les soins aux personnes en phase terminale, aux États-Unis, n'ait pas permis de réduire ce qu'il en coûte de mourir, a-t-il indiqué.

M. Evans est l'auteur d'un mémoire remis à la conférence sur la santé, parrainée par le Conseil économique du Canada, et qui réunissait une centaine de professionnels de la santé. La rencontre, qui s'est terminée hier, portait sur les différentes façons de contrôler la croissance des coûts des services de santé, attribuable en partie au vieillissement de la population.

Dans la même veine, un autre expert, conseiller auprès de l'Organisation mondiale de la santé, a fait valoir au cours d'une discussion en atelier que la capacité de prolonger la vie, grâce à l'existence de techniques et d'appareils hautement sophistiqués et coûteux, peut reléguer dans l'ombre le fait que nous devons tous mourir un jour.

# VÉGÉTARIEN

Spéciaux en vigueur du 6 au 12 mai 1986

Droit réservé de limiter les quantités

...Frais du jardin

FRUITS ET LÉGUMES



FRAISES

Pr. Californie, Canada #1  
contenant de 1 chopine

**.87**



PATATES

Pr. Québec, Canada #1  
sac de 20 lb ou 9.07 kg

**.97**



POMMES "Granny Smith"

Pr. Afrique S., Canada #1  
grosneur 135

**.87**

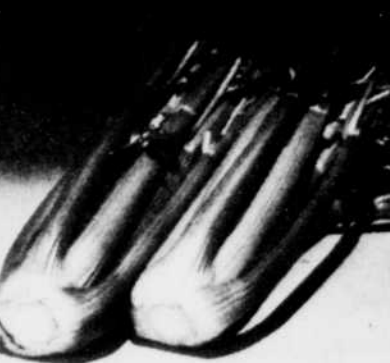
/lb ou 1.92/kg



MELON MIEL

Pr. États-Unis, Canada #1  
grosneur 12

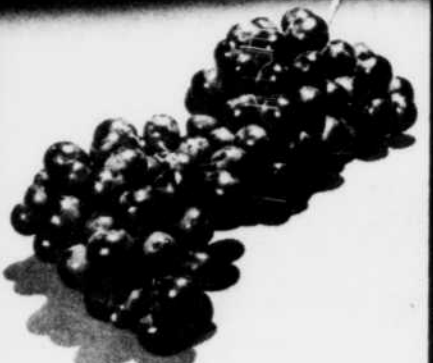
**.97**



CÉLÉRI

Pr. États-Unis, Canada #1  
grosneur 24

**.97**

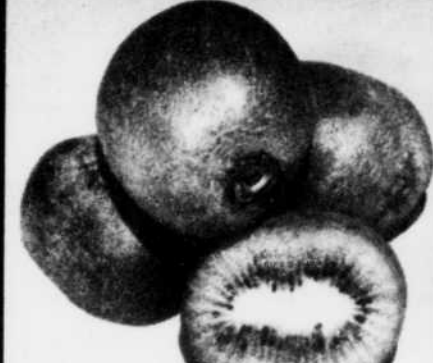


RAISINS NOIRS "Ribier"

Pr. Chili, Canada #1

**1.37**

/lb ou 3.02/kg



KIWI

Pr. États-Unis, Canada #1  
grosneur 42

**2.77**

pour

ÉPINARDS

Pr. États-Unis, Canada #1  
sac de 10 on ou 224g

**.97**

ASPERGES

Pr. États-Unis, Canada #1  
grosneur large

**1.77**

/lb ou 3.90/kg

COURGETTES

ZUCCHINI

Pr. États-Unis, Canada #1

**.77**

/lb ou 1.70/kg

FROMAGES



"St-Paulin"

**997** /kg ou **452** /lb

### Festival des Fromages Français

Brie de meaux

**1297** /kg ou **589** /lb

Emmental

**1177** /kg ou **534** /lb

Chanteneige

portion de 150g

**237**



FRANCE

BISCUITS

### Cirque des aubaines "HARNOIS"

"Favori", "Daddy'o",  
"Winsor", "Kokomo",  
"Champion"  
ou  
"Gâteau Royal"

un seul prix

**437** /kg ou **198** /lb

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE...  
dimanche 11 mai

### Fête des Mères

Offrez-lui un panier de fruits pour souligner l'événement



SHERBROOKE: Promenades des Grandes Fourches, 50, Jacques Cartier Nord  
MAGOG: 930, Principale Ouest

7725

### CORRECTIONS

Cahier Achat-confiance Eaton, mention dans La Tribune le samedi 3 mai 1986.

Page 3-3B: Maillet, modèle bustier à bretelles. Devrait être marine et blanc-jaune et noir.

Page 9-9A: Chrysanthèmes, non offerts à Sherbrooke.

B: Vuinettes africaines, non offertes à Sherbrooke.

Page 24-24A-B: Vanderbilt, eau de toilette et offre spéciale, non offertes à Sherbrooke.

Page 25: Azzaro 9, non offert à Sherbrooke.

Page 18-18A: Collier différent de celui représenté. Les couleurs sont rouge et or.

Page 22-22B: Le sac avec dessus à glissière et bandoulière réglable n'est pas offert en rouge.

Page 31-31G: Horloge non offerte.

Page 26-26C: Pattes de chat en mélange laine et polyester. Devrait être 17.80 de rabais au lieu de 18.80 de rabais.

Page 32-32A: Devrait être microphone intégré et non pas être intégré pour microphone.

Page 33-33A: Un délai d'une semaine pour les articles suivants.

Page 29-29E: Sac pour l'appareil photo "Maximum 7000 SLR".

Page 30-30A: Téléphone à composition par tonalités ou son pulse Satyo.

B: Téléphone à mémoire Satyo.

C: Téléphone sans fil Satyo.

Page 31-31A: Plat à gâteau.

B: Ensemble de service.

C: Plat à gâteau.

Page 32-32B: Radio-réveil Sony.

D: Mini-lecteur de cassettes Panasonic.

Page 33-33H: Sac de tennis Pro Kennex.

F: Raquette "Advance Pro" de Pro Kennex.

G: Raquette "Fibre Ace" de Pro Kennex.

Délai de 2 semaines pour les articles suivants.

Page 34-B: Réservoir de propane.

B1: (Non représenté) Ensemble de câblage électrique.

B2: (Non représenté) Housses en vinyle pour barbecue.

B3: (Non représenté) Roche volcanique de recharge.

45-A: Mobilier de jardin "Ocean Mist" 7 pièces à courtoise de vinyle.

A1: (Non représenté) Parasol de 2.28 m en textile.

B: Chaise longue assortie à courtoise de vinyle.

B: Radio-réveil AM-FM "Dream Machine" de Sony, modèle ICF-C149W.

Délai de 5 semaines pour les articles suivants.

Page 26-B: Sac de golf "Century" de Wilson.

C: Poussette de golf "Turfrider" de Wilson.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

7690

564-0999 = LES PETITES ANNONCES DE LA TRIBUNE



## SUPER LIVRAISON DE CAMIONS...

DES ACHATS EN QUANTITÉ ONT PERMIS AUX MEMBRES DU RÉSEAU FORD & MERCURY DE L'ESTRIE D'AVOIR UN CHOIX INCOMPARABLE DE CAMIONS POUR TOUS LES GOÛTS À DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION!

Ranger

Les prix de l'heure!

A PARTIR DE

**\$108\***

taxe en sus

PAR MOIS

\*UTILISATION DE 48 MOIS AVEC VOTRE ÉCHANGE D'UNE VALEUR DE \$2,000.00



Bénéficiez du traitement "TAPIS ROUGE"!



La solution face aux mensualités élevées



Sujet à l'acceptation de crédit Ford

Pour renseignements supplémentaires, s.v.p., consultez votre concessionnaire du RÉSEAU FORD & MERCURY DE L'ESTRIE ...

**Fouquet**  
Richmond • 826-3717

**MA MAURIS AUTO**  
Coaticook • 849-2767

**le VOITURIER**  
Sherbrooke • 569-5981

**CHAMPAGNE**  
Windsor • 845-2966

**BELANGER & VIENS INC.**  
MAGOG • 843-3397

**VAL ESTRIE**  
Sherbrooke • 563-4466

07465

Engagement à long terme du Canada

# 30 millions \$ de plus par année pour l'aide aux pays africains

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien allouera \$30 millions de plus par année aux pays africains.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Relations extérieures Monique Vézina, en annonçant un engagement à long terme du Canada envers l'Afrique.

L'initiative Afrique 2000, qui couvrira les 15 prochaines années, bénéficiera d'un fonds spécial de \$150 millions pour les cinq premières années, une somme dégagée du budget régulier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Ce montant s'ajoutera aux crédits déjà affectés à l'Afrique, qui totaliseront plus de \$900 millions pour la seule année 1986-87, a souligné Mme Vézina.

La ministre a indiqué qu'Afrique 2000 fera appel à la coopération du secteur privé, qu'il s'agisse d'entreprises, de municipalités, de syndicats ou d'artistes.

Les organisations non gouvernementales, les premiers partenaires du gouvernement, recevront la moitié du fonds spécial, soit \$75 millions pour les cinq

prochaines années, en contrepartie des sommes recueillies auprès du public.

D'ici la fin de 1987, environ 2.000 petits projets visant à satisfaire les besoins essentiels des populations africaines devraient être mis en place, a poursuivi Mme Vézina.

La ministre a tenu à souligner qu'il appartenait aux Africains eux-mêmes de développer leur continent.

**Priorités**

Elle a précisé que le gouvernement canadien mettra la priorité sur l'agriculture, la restauration et la sécurité alimentaire, répondant ainsi à la volonté des Etats africains.

La ministre des Relations extérieures a également annoncé la constitution d'un groupe consultatif qui conseillera le gouvernement sur l'ensemble de ses politiques à l'égard de l'Afrique.

Un programme d'intégration des femmes dans le développement, elles qui représentent

déjà 80 p. cent de la main-d'oeuvre agricole en Afrique, sera annoncé en juin, a promis le ministre.

Le Canada participera également aux consultations lors de la session extraordinaire des Nations-Unies sur la situation en Afrique du 27 au 31 mai.

Ces mesures, a indiqué Mme Vézina, correspondent aux recommandations du coordonnateur des secours d'urgence suite à la famine en Afrique, M. David MacDonald.

Les porte-parole libéral et néo-démocrate Marcel Prud'homme et Jim Manly, tout comme Mme Vézina, ont tenu à souligner l'excellent travail de M. MacDonald.

En conférence de presse toutefois, la ministre a admis que la nouvelle initiative ne prévoyait pour l'instant aucun rôle officiel pour le coordonnateur, ancien ministre des Communications et secrétaire d'Etat dans le cabinet Clark.

**Conseiller**

Le mandat du coordonnateur des secours

d'urgence a pris fin le 31 mars dernier.

"M. MacDonald me sera un bon conseiller dans l'avenir, a-t-elle déclaré. Nous avons les mêmes buts."

MM. Prud'homme et Manly ont dans l'ensemble assez bien accueilli l'initiative gouvernementale, mais le critique néo-démocrate a critiqué l'augmentation de \$30 millions par année de l'aide à l'Afrique, trop modeste selon lui.

"Sur une base annuelle, nous contribuons beaucoup moins qu'au cours de l'année 1984-85, a-t-il déclaré. Il ne s'agit pas de nouveaux fonds, mais ils proviennent simplement du budget régulier de l'ACDI."

M. Manly a également déploré l'absence de politique concernant la dette des Etats africains et le commerce entre le Canada et ces pays.



Monique Vézina



Sortez du quotidien banal. Laissez loin derrière vous les soucis. Offrez-vous une halte de détente et de bien-être. Dans une ambiance calme et chaleureuse, Carmen vous accorde une attention tout individuelle, axée sur votre équilibre physique, sur votre mieux-être global.

Pour un regain de vie extraordinaire:

## Carmen

CENTRE DE BEAUTE

on en parle de plus en plus!

20 St-Patrice Est, Magog 843-1274

# Radio Shack

Les prix de solde expiront le 31 mai 1986

**Bande à oxyde ferrique en solde**

**rabais 40%**

Cassette C-60, 60 min. 237<sup>95</sup> / 3.95

Cassette C-90, 90 min. 297<sup>95</sup> / 4.95

**Soldes du printemps**

**rabais \$100**

**Un son stéréo numérique à un prix "inouï"!**

**299<sup>95</sup>** / 399.95

■ Lecteur de disque compact par laser 3 points ajoute la qualité sonore à votre musique  
■ Mémoire programmable pour 15 passages  
■ Recherche automatique et audible des passages

**rabais \$100**

**De la qualité à un bas prix**

■ Magnéto SCT-60 à 2 platines  
■ Lecture continue de 2 cassettes, Dolby B et C, et arrêt automatique

**199<sup>95</sup>** / 299.95

**12 PRIX**

**Enceintes Optimus -45** 40-4033

■ Grande performance à un prix qui plait  
■ Plus de puissance sans distorsion

**99<sup>97</sup>** / 199.95

**rabais 40%**

**Une meilleure réception télé pour vos vacances**

■ Antenne VHF/UHF/FM de 40"

**29<sup>95</sup>** / 49.95

**rabais \$60**

**Un compagnon pour la route**

■ Lecteur AM, FM-stéréo d'auto avec recherche automatique, mémoire 10 stations, puissance 24 watts

**129<sup>95</sup>** / 189.95

**rabais \$300**

**Un partenaire idéal pour votre ordinateur**

■ Imp. à matrice de point DMP-430  
■ Compatible au PC d'IBM  
■ Interfaces parallèle et série compatibles ordinateur couleur

**999<sup>00</sup>** / 1299.00

**PASCAL**

# ÉVÈNEMENT ÉCHANGE HOOVER<sup>MD</sup>

À l'achat d'un aspirateur Hoover<sup>MD</sup> nous vous offrons UN RABAI DE 25\$

Hâtez-vous! L'offre est en vigueur pour 10 jours seulement!

**Aspirateur à chariot Spirit<sup>MD</sup>**

Notre prix 249<sup>95</sup> / 224.95  
Moins rabais -25<sup>00</sup>  
Vous payez seulement 199<sup>95</sup> ch.

**Aspirateur-balai Convertible<sup>MD</sup>**

Notre prix 139<sup>95</sup> / 124.95  
Moins rabais -25<sup>00</sup>  
Vous payez seulement 99<sup>95</sup> ch.

**Aspirateur léger Handivac<sup>MD</sup>**

Notre prix 64<sup>95</sup> / 39.95  
Moins rabais -25<sup>00</sup>  
Vous payez seulement 39<sup>95</sup> ch.

**Aspirateur à chariot Spirit<sup>MD</sup>**

Notre prix 139<sup>95</sup> / 124.95  
Moins rabais -25<sup>00</sup>  
Vous payez seulement 99<sup>95</sup> ch.

**Mini-aspirateur portatif Brush-vac<sup>MD</sup>**

Notre prix 99<sup>95</sup> / 59.95  
Moins rabais -25<sup>00</sup>  
Vous payez seulement 64<sup>95</sup> ch.

\* L'offre de l'évènement échange n'est valide que pour les 5 modèles annoncés. Un échange par achat seulement

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**

3100, boul. Portland Sherbrooke — 563-8880

7249

Voir les pages blanches pour le magasin Radio Shack le plus près

Galeries Quatre Saisons 930 - 13e Avenue nord 563-3277

Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Portland 563-1595

7753

Négociations sur le libre-échange

# Le Conseil des sciences recommande la prudence

par Marie TISON

**OTTAWA (PC) — Le libre-échange pourrait être profitable au secteur canadien des sciences et de la technologie, mais seulement si l'accès au marché américain est bien réel.**

C'est ce qu'a soutenu hier en conférence de presse le président du Conseil des sciences du Canada, le Dr Stuart Smith, qui a dit douter de cette accessibilité, et qui estime que les entreprises canadiennes de pointe seront désavantagées sur le marché américain.

Les Etats américains et l'administration fédérale ont adopté une série de mesures directes et indirectes visant à soutenir les industries américaines, a expliqué M. Smith.

En outre, a-t-il ajouté, le département de la Défense favorise les entreprises américaines, pour des raisons de sécurité.

"Nous n'avons pas de telles mesures au Canada, a-t-il déclaré. Nous participerions à une course inégale que nous ne pourrions gagner."

"Si l'on n'a pas d'accès réel au marché d'approvisionnement des administrations américaines, le Canada perdra dans un libre-échange en matière de technologie de pointe."

Un groupe de travail créé par le Conseil des sciences du Canada pour étudier les effets du libre-échange dans ce secteur a conclu

que la perspective d'un vaste marché américain ne pourrait être qu'une illusion, a soutenu le Dr Smith.

Non seulement les entreprises de pointe canadiennes risquent l'échec



Stuart Smith

sur le marché américain, mais elles risquent de perdre le marché intérieur canadien, envahi par des entreprises américaines plus solides.

Le Dr Smith craint en outre que le Canada laisse tomber ses propres mesures d'aide aux entreprises canadiennes dans le cadre des négociations sur le libre-échange avec les Etats-Unis.

"On risquerait de perdre tous nos moyens de promouvoir notre propre industrie naissante", a-t-il affirmé. Selon lui, il faut que les négociations du Canada reconnaissent l'im-

portance des secteurs des sciences et des technologies au Canada, et qu'ils comprennent que les industries américaines bénéficient de l'aide de leurs gouvernements.

Le Canada, soutient-il, doit avoir sa propre politique en matière de science et de technologie.

Le président du Conseil des sciences du Canada craint que le gouvernement conservateur s'engage dans la voie du libre-échange avant tout pour assurer un débouché aux Etats-Unis pour les produits traditionnels canadiens et les

matières premières, au détriment des produits de technologie de pointe.

"N'échangez pas les sciences et la technologie pour maintenir un accès au marché américain pour le

bois, le blé ou le porc, a-t-il lancé. N'échangez pas l'avenir pour le passé."

Le Canada doit se diversifier, et cesser de dépendre des secteurs primaires, estime-t-il.

**4 RENCONTRES-CONFERENCES**

CENTRE HOSPITALIER  
HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE  
AUDITORIUM 555, MURRAY

**LES MERCREDIS**  
14, 21, 28 MAI, 4 JUIN

Marc Ethier      Carole Ethier  
50' pour série de 4      INFORMATIONS: 564-0099      Heure: 19h30

**DERNIERE SERIE DE CONFERENCES DE LA SAISON.**

**Jamais si PETIT n'a chauffé si GRAND!**  
CONFORT - SECURITE - ECONOMIE  
"la chaleur où et quand vous en voulez..."

Idéal pour:  
CHALET ROULOTTE  
CAMPING BATEAU  
SOUS-SOL HUMIDE

Micro-fournaise pour un chauffage sélectif. Jugez-la par vous-même. Nos conseillers énergétiques seront aux Galeries Quatre-Saisons du 1er au 10 mai. Plus de 100,000 consommateurs satisfaits.

Distribuée par:  
**MICROFOURNAISE G.P.L. de l'Estrie Inc.**  
610 Angus Nord  
East Angus, JOB 1R0  
(819) 832-3257

• Garantie 5 ans  
• Pièce et main-d'oeuvre  
Maintenant disponible dans les quincailleries.

## La question de la souveraineté culturelle risque de provoquer des problèmes

**OTTAWA (PC) —** L'insistance du Canada à protéger sa souveraineté culturelle m'apparaît comme une espèce de déguisement pour le protectionnisme et pourrait provoquer des problèmes lors des pourparlers canado-américains sur le libre-échange.

C'est ce qu'a soutenu, mardi matin, le négociateur en chef américain, M. Peter Murphy, alors qu'il était interviewé au réseau de télévision CTV, dans le cadre de l'émission Canada AM.

"Je ne suis pas sûr que je l'ai bien compris et je ne suis même pas certain de ce que la souveraineté culturelle signifie exactement. Je serai certainement réceptif aux opinions de votre équipe de négociateurs, mais cela ne signifie pas nécessairement que je vais accepter ses opinions."

"Sous bien des rapports, cela ressemble à un déguisement pour le protectionnisme. S'il s'agit là du résultat final, nous aurons évidemment des problè-

mes", a avoué M. Murphy.

Le premier ministre Brian Mulroney a juré de protéger la souveraineté culturelle canadienne, une conception nationaliste plutôt vague dans tout accord commercial avec les Etats-Unis. Mais ses ministres ont également fait savoir que les pourparlers pourront également aborder des questions telles que les subsides et des barrières tarifaires qui ont un impact évident sur des industries culturelles spécifiques.

Le négociateur en chef américain a avoué, mardi matin, qu'il souhaite que le principe de la souveraineté culturelle lui soit expliqué en long et en large avant même le début des négociations proprement dites. Or, des pourparlers préliminaires doivent s'amorcer à Ottawa le 21 mai, mais on ne s'attend pas à ce que les discussions de fond débutent avant cet été.

"Si ce que vous réclamez c'est une certaine protection contre

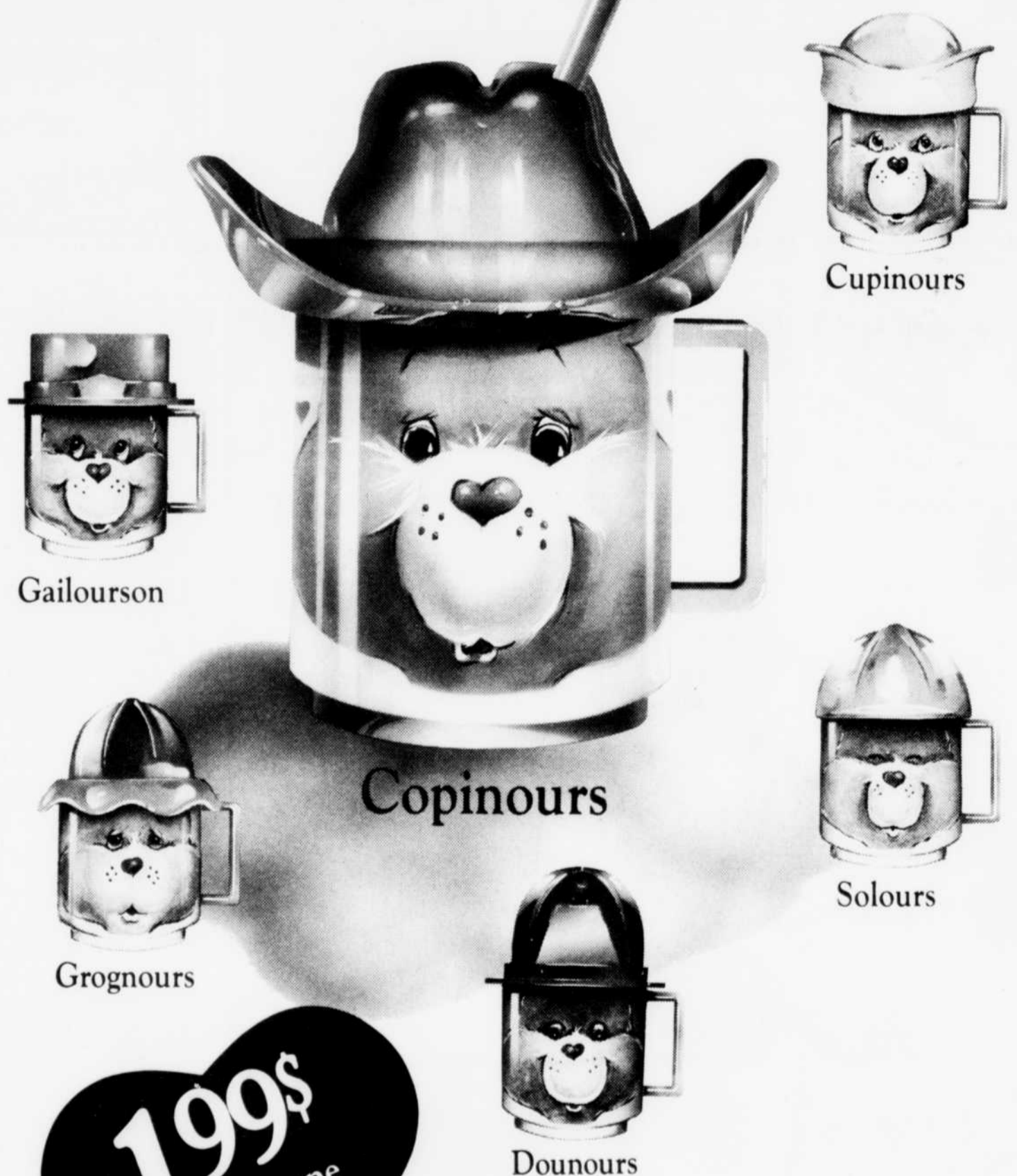
nos lois commerciales injustes, de façon à vous permettre d'accorder des subventions, ce qui équivaudrait à pratiquer du dumping, et bien, la réponse est naturellement non.

"Mais, au-delà de cela, si votre équipe de négociateurs est en mesure d'exposer clairement et à notre satisfaction ses revendications... alors nous serons disposés à les examiner."

"Mais, à mon avis, toute latitude est plus tôt restreinte à cet égard et je tiens à vous prévenir de ne pas vous faire d'illusions à ce sujet."

Le négociateur en chef des E.-U. a dit qu'il doutait que l'une ou l'autre des parties soit disposée à signer un nouvel accord commercial global à moins d'avoir la certitude que les gouvernements fédéraux sont assurés de l'appui inconditionnel des provinces (canadiennes) comme des Etats (américains) qui seront appelés à mettre en oeuvre plusieurs des changements qui seront proposés.

# ADOPTEZ COPINOURS!



Gailourson

Cupinours

Copinours

Solours

Grognours

Dounours

**1,99\$**  
chacune + taxe

avec tout achat de 25 litres et plus de carburant. Aucune autre offre spéciale ne peut être jointe à cette promotion.

Offre en vigueur dans toutes les stations participantes.

(Valeur jusqu'à 4,99\$)

Il y a 6 tasses à collectionner: une par deux semaines!



## Achetez un contenant de Cuprinol - le second est à moitié prix!



C'est maintenant le temps de protéger votre bois — et d'épargner votre argent — avec la meilleure protection possible.

Pour un temps limité seulement et pendant que nous avons des stocks, nous vendons la qualité Cuprinol à des prix de produits de qualité inférieure. Hâtez-vous.

\*L'offre est valide du 7 au 28 mai 1986, pour tous les produits Cuprinol excluant les Préserveurs pour Bois Cuprinol. À l'achat de 2 différents produits Cuprinol, l'offre «moitié prix» s'applique uniquement pour le produit dont le prix est le plus bas.

### CUPRINOL® le fait bien

Le nom Cuprinol est synonyme de qualité en Teintures, Préserveurs, Enduits, Décapant à Peinture et Teinture.

## CREPIN BATITOU LTEE

191, boul. Industriel, Châteauguay